

**Monsieur le Maire
de VARS-SUR-ROSEIX**
4 rue des écoles
19130 VARS-SUR-ROSEIX

Lettre recommandée AR n°1A12913324920

Le Pian-Médoc, le 6 mars 2017

Objet : Site « Les Galafias » - Suite à cessation d'activité.

Monsieur le Maire,

Nous vous informons par la présente des suites données à la gestion du dossier de cessation d'activité porté à votre connaissance par courrier du 22 janvier 2014.

Conformément à l'Evaluation Quantitative des Risques Sanitaires (EQRS) et aux préconisations du plan de gestion, nous avons réalisé les travaux nécessaires afin de garantir le nouvel usage futur proposé, à savoir : artisanal ou commercial.

Nous joignons à ce courrier les rapports correspondants listés sur le bordereau joint.

Par ailleurs, nous adressons une copie de ce courrier à la Préfecture et aux services de la DREAL.

Restant à votre disposition pour tout complément informatif, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

David DECONS
Président



SITES

ST. AGNANT (17) : Tél. 05 46 82 36 60 / Fax 05 46 83 25 71
ST. ASTIER (24) : Tél. 05 53 08 25 20 / Fax 05 53 07 07 43
PORTET SUR GARONNE (31) : Tél. 05 61 72 27 80 / Fax 05 61 72 18 07
AUCAMVILLE (31) : Tél. 05 62 75 85 50 / Fax 05 61 57 55 40

BORDEAUX (33) : Tél. 05 56 50 09 57 / Fax 05 56 29 18 58
BOULIAC (33) : Tél. 05 56 20 55 71 / Fax 05 56 20 98 54
MONT DE MARSAN (40) : Tél. 05 58 75 13 45 / Fax 05 58 06 25 84
ST. MARTIN DE SEIGNANX (40) : Tél. 05 59 56 19 69 / Fax 05 59 56 19 72
BRAX (47) : Tél. 05 53 67 98 20 / Fax 05 53 67 98 22
SERRES CASTET (64) : Tél. 05 59 12 87 28 / Fax 05 59 33 16 73

BORDEREAU D'ENVOI DE DOCUMENTS

DOCUMENT	PAGE(S)
Rapport de dépollution incluant le	13
Rapport de contrôle des sols	+ annexes 47
EGEH - Rinent Environnement n°2016344	+ annexes
Diagnostic de pollution des sols	31
EGEH - Rinent Environnement n°2014041	+ annexes
Diagnostic complémentaire de pollution des sols	33
EGEH - Rinent Environnement n°2014228	+ annexes
Plan de gestion	47
EGEH - Rinent Environnement n°2014240	+ annexes

Le Pian-Médoc le 06 mars 2017

Monsieur le Préfet
Préfecture de la Corrèze
Bureau de l'urbanisme et du cadre de vie
1, rue Souham - BP250
19012 TULLE Cedex

Lettre Recommandé AR n°1A12371516431

Le Pian-Médoc, le 6 mars 2017.

Objet : Site « Les Galafias » - Suite à cessation d'activité..

Monsieur le Préfet,

Suite à votre courrier du 21 juillet 2014, concernant le site « Les Galafias » sis sur la commune de Vars-sur-Roseix, nous avons mis en œuvre vos recommandations et tenu informée l'inspection des installations classées de l'avancement de ces dernières.

Ainsi, nous avons procédé d'une part, à un maillage plus précis et, d'autre part à une Evaluation Quantitative des Risques Sanitaires (EQRS) dont les résultats nous ont conduits à établir un plan de gestion, dont nous avons respecté les préconisations en réalisant les travaux nécessaires au nouvel usage futur proposé, à savoir : artisanal ou commercial, incluant l'apport de matériaux sains, terminé le 30 janvier 2017.

Le rapport de contrôle final (rapport EGEH n°2016344 - décembre 2016) conforte l'usage futur envisagé du site. Nous joignons également le rapport de dépollution rédigé à la fin des travaux.

Ainsi, nous vous prions de bien vouloir nous adresser un Procès-Verbal de récolement des opérations de remise en état réalisées.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

David DECONS
Président



PJ : voir bordereau joint.



SITES
ST. AGNANT (17) : Tél. 05.46.82.36.60 / Fax 05.46.83.25.71
ST. ASTIER (24) : Tél. 05.53.08.25.20 / Fax 05.53.07.07.43
PORTET SUR GARONNE (31) : Tél. 05.61.72.27.80 / Fax 05.61.72.18.07
AUCAMVILLE (31) : Tél. 05.62.75.85.50 / Fax 05.61.57.55.40

BORDEAUX (33) : Tél. 05.56.50.09.57 / Fax 05.56.29.18.58
BOUIIAC (33) : Tél. 05.56.20.55.71 / Fax 05.56.20.98.54
MONT DE MARSAN (40) : Tél. 05.58.75.13.45 / Fax 05.58.06.25.84
ST. MARTIN DE SEIGNANX (40) : Tél. 05.59.56.19.69 / Fax 05.59.56.19.72
BRAX (47) : Tél. 05.53.67.98.20 / Fax 05.53.67.98.22
SERRES CASTET (64) : Tél. 05.59.12.87.28 / Fax 05.59.33.16.73



BORDEREAU D'ENVOI DE DOCUMENTS

DOCUMENT	PAGE(S)
Rapport de dépollution incluant le	13
Rapport de contrôle des sols	+annexes
EGEH - Rincent Environnement n°2016344	47
Courrier adressé à la mairie de VARS-SUR-ROSEIX	+ annexes
	2

Le Pian-Médoc le 06 mars 2017

ETABLISSEMENTS DECONS SAS

RAPPORT DE DÉPOLLUTION

**SITE « LES GALAPIAS »
19130 VARS-SUR-ROSEIX**

SUITE A CESSATION D'ACTIVITE

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION	2
1.	Objet des travaux.....	2
2.	Localisation géographique du site.....	3
3.	Chronologie de l'historique administratif du site	4
II.	DESCRIPTION DES TRAVAUX.....	5
1.	Préparation et aménagement du chantier	5
2.	Travaux d'excavation et de tri des terres polluées	5
3.	Transport et évacuation des terres polluées	6
4.	Bilan des quantités.....	6
III.	CONCLUSIONS	6
IV.	ANNEXES.....	7
	Annexe 1 : Certificat d'Acceptation Préalable	10
	Annexe 2 : Rapport de contrôle des sols, fonds et parois.....	11
	Annexe 3 : Bordereaux de Suivi des Déchets	12
	Annexe 4 : Photographies.....	13

I. INTRODUCTION

1. Objet des travaux

Les travaux de dépollution font suite à la cessation d'activité notifiée à la mairie de Vars-sur-Roseix par courrier du 22 janvier 2014, conformément aux exigences de l'article R512-39-2 du Code de l'Environnement (Décret n°2010-368 du 13 avril 2010, article 19), par la société ETABLISSEMENTS DECONS SAS.

Ces travaux ont été réalisés selon les préconisations du plan de gestion (Rapport n°2014240-octobre 2014) de la société EGEH Rincent Environnement, à la suite de ses diagnostics de pollution des sols (rapports n°2014041-février 2014 & 2014228-octobre 2014).

Les travaux décrits dans le présent rapport, menés par les sociétés ESCA (terrassement) et ETABLISSEMENTS DECONS SAS (transport), ont consisté :

- A la recherche d'une filière agréée pour l'acceptation des terres polluées,
- A la mise à disposition des personnels et matériels adaptés,
- Aux opérations d'excavation et de chargement des terres polluées,
- Aux opérations de déchargement et de terrassement des matériaux sains,
- Aux opérations de transport des matériaux précités,
- A la réalisation d'échantillons de parois et fonds de fouilles ainsi qu'aux analyses en laboratoire agréé,
- Au traitement des terres polluées en exutoire agréé.

L'ensemble des travaux a été piloté par une société spécialisée en dépollution des sols.

2. Localisation géographique du site

La société DECONS est implantée au lieu dit "Les Galafias" sur le territoire de la commune de VARS SUR ROSEIX (19 130).



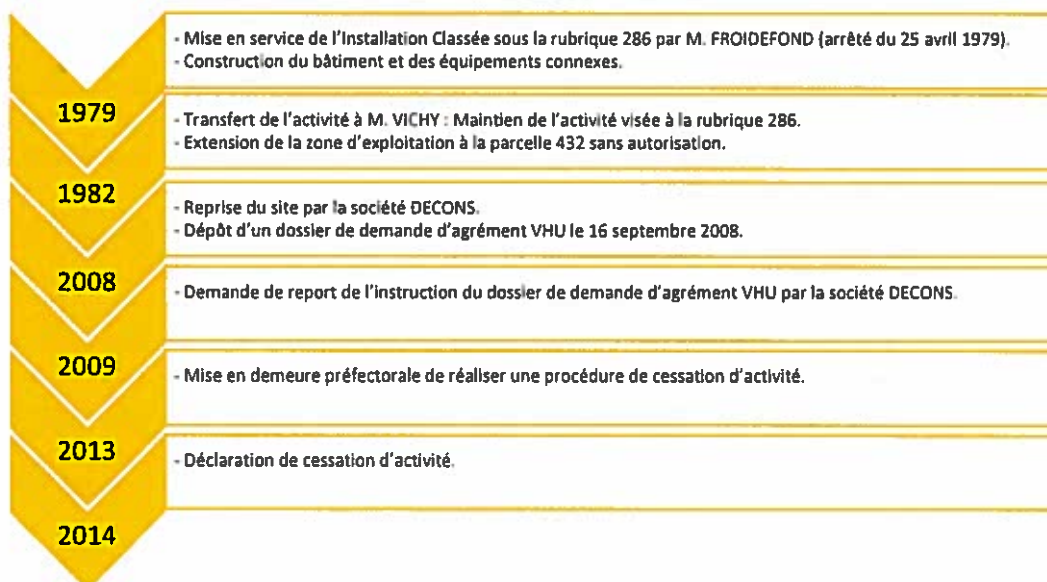
Références de la parcelle 000 0B 432	
Référence cadastrale de la parcelle	000 0B 432
Contenance cadastrale	2 518 mètres carrés
Adresse	0 LES GALAFIAS 19130 VARS-SUR-ROSEIX
Références de la parcelle 000 0B 430	
Référence cadastrale de la parcelle	000 0B 430
Contenance cadastrale	3 625 mètres carrés
Adresse	0 LES GALAFIAS 19130 VARS-SUR-ROSEIX
Références de la parcelle 000 0B 434	
Référence cadastrale de la parcelle	000 0B 434
Contenance cadastrale	2 430 mètres carrés
Adresse	0 LES GALAFIAS 19130 VARS-SUR-ROSEIX

Localisation cadastrale sur la commune de VARS SUR ROSEIX 19130



Photo aérienne (source : Géoportail)

3. Chronologie de l'historique administratif du site



II. DESCRIPTION DES TRAVAUX

1. Préparation et aménagement du chantier

En raison de la situation de mise en demeure Préfectorale de la société ETABLISSEMENTS DECONS SAS sur le site de VARS en ROSEIX, ce dernier a été laissé dans un état ne mettant pas en danger les intérêts protégés par l'article L511-1 du Code de l'Environnement. De plus, toutes les mesures prescrites par l'article R512-39-1 II du Code de l'Environnement ont été respectées et actées par la visite d'inspection du 24 mai 2013.

Dans ce contexte, le matériel nécessaire à l'excavation des terres polluées a été acheminé et stocké sur place par les ETABLISSEMENTS DECONS SAS et les zones à excaver ont été délimitées conformément aux rapports de diagnostic et au plan de gestion.

Les ETABLISSEMENTS DECONS SAS ont également pris en charge les démarches de recherche d'un exutoire agréé pour le traitement des terres polluées.

Le certificat d'Acceptation Préalable émis par la filière d'élimination figure en Annexe 1.

2. Travaux d'excavation et de tri des terres polluées

Les travaux d'excavation ont été exécutés au rythme des résultats d'analyse sur les échantillons prélevés en fond de fouilles et sur chacune des parois par la société EGEH Rincet Environnement, à chaque étape.

Les travaux ont débuté le 19 octobre 2016. La couche superficielle de matériaux sains (remblai/cailloux) qui avaient été rapportés lors de la mise en sécurité du site, a été stockée sur place. La présence abondante de ferrailles et autres déchets de métaux ferreux, ainsi que de cailloux a nécessité le tri des terres excavées.

Ainsi, l'excavation des zones « VHU » et « Ferrailles Légères » a été effectuée par approches successives, afin de :

- bien délimiter les zones concernées,
- tenir compte des contraintes techniques (ligne haute tension enterrée, fondations du local, dalle du pont-bascule),
- garantir le respect des seuils admis pour les substances repérées lors des diagnostics de pollution des sols.

Les prélèvements d'échantillons ont été réalisés les 20 octobre 2016, 18 novembre 2016 et 8 décembre 2016 par la société EGEH Rincet Environnement .

La société EGEH Rincet Environnement a confié les analyses au laboratoire agréé ALcontrol dans le respect des normes en vigueur.

L'ensemble de la prestation de la société EGEH Rincet Environnement, a été menée conformément à :

- La circulaire du 8 février 2007 par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie relative aux sites et sols pollués – Modalités de gestion et de réaménagement des sites pollués,

- La norme NF X 31-620-2 de juin 2011 concernant les prestations de service relatives aux sites et sols pollués.

Le rapport de contrôle des sols en fond et parois de fouilles après excavation des terres polluées n°EGEH 2016 344 figure en annexe 2.

3. Transport et évacuation des terres polluées

L'ensemble des opérations de transport en évacuation des terres polluées et en apport des terres végétales a été pris en charge par le service transport/logistique de la société ETABLISSEMENTS DECONS SAS.

Les terres polluées ont été acheminées en biotierre sur l'ISDD - OCCITANIS de Graulhet (81).

Les Bordereaux de Suivi de Déchets (terres polluées) figurent en annexe 3.

4. Bilan des quantités

Compte tenu de l'élimination des matériaux sains sur la base des diagnostics et analyses, ainsi que des ferrailles et autres déchets de métaux ferreux après tri, les quantités réelles issues des opérations d'excavation et portées en biotierre sont indiquées ci-dessous :

INTITULÉ	QUANTITÉS RÉELLES
TERRESPOLLUÉES	194,62 tonnes

III. CONCLUSIONS

Conformément à l'article R512-39-2 du Code de l'Environnement, dans la mesure où l'arrêté préfectoral initial du 25 avril 1979 ne détermine pas d'usage futur du site et que ce dernier peut être affecté à un nouvel usage, il convient de transmettre aux élus compétents en matière d'urbanisme les éléments concernant les usages successifs de ce dernier, ainsi que les propositions de l'exploitant sur les usages futurs de ce dernier.

Conformément à l'article R512-39-2 du Code de l'Environnement, nous informons conjointement à la présente notification les élus en charge de la compétence urbanisme les propositions d'usage futurs en fonction des prescriptions urbanistiques en vigueur sur le Territoire de la commune de VARS en ROSEIX (19).

Nous vous faisons part des propositions relatives aux possibilités d'utilisations futures du site issues du plan de gestion n°2014240, établi par la société EGEH Rincet Environnement.

Ainsi, sont donc proposés les usages futurs suivants à la collectivité dans le cadre de la cessation d'activité définitive du site de la société ETABLISSEMENTS DECONS SAS :

- **Activités artisanales ou commerciales.**

IV. ANNEXES

Annexe 1 : Certificat d'Acceptation Préalable

Annexe 2 : Rapport de contrôle des sols, fonds et parois

Annexe 3 : Bordereaux de Suivi des Déchets

Annexe 4 : Photographies

Annexes

Annexe 1

Certificat d'Acceptation Préalable

Annexe 2

Rapport de contrôle des sols, fonds et parois

Annexe 3

Bordereaux de Suivi des Déchets

Annexe 4

Photographies



Bordereau de suivi de déchets

Décret n° 2005-635 du 30 mai 2005
Arrêté du 29 juillet 2005

Formulaire CERFA N° 12571*01

- A REMPLIR PAR L'EMETTEUR DU BORDEREAU -

Page 1/ 1

No de border. du : 91 117 95250	
1. Emetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> producteur du déchet <input type="checkbox"/> collecteur petites quantités <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable <input type="checkbox"/> autre détenteur	
No SIRET : 40271311900012 NOM : DECONS SAS Adresse : 1701 ROUTE DE SOULAC 33290 LE PIAN MEDOC FRANCE Tél : 05.56.70.20.13 Fax : 05.56.70.20.32 Mél : qse@decons.fr Personne à contacter : MR JACQUES GASTE	
2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non No SIRET : 421729237 NOM : OCCITANIS SARPI VEOLIA Adresse : ISDD DE GRAULHET LIEU DIT MARIOLE BP 145 81300 GRAULHET FRANCE Tél : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36 Mél : Personne à contacter : No de CAP (le cas échéant) : 001676 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R5 R43	
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : 170504 Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> Gazeux Dénomination usuelle : TERRE POLLUEE	
4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG Non soumis à l'ADR :	
5. Conditionnement : <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> fûts <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> autre Nombre de colis :	
6. Quantité : <input checked="" type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée 28,400 tonne(s)	
7. Négociant (le cas échéant) Récépissé n° : Département : Limite de validité : ___/___/___ Personne à contacter Tel : Fax : Mél :	

- A REMPLIR PAR COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur No SIRET : 313167884 NOM : MESPLES TRANSPORTS Adresse : 128 RD 29 64300 SALLES MONGISCARD FRANCE Tel : 05.59.65.34.15 Fax : 05.59.65.35.70 Mél : Personne à contacter :		Récépissé n° : Département : Limite de validité : ___/___/___ Mode de transport : Route Date de prise en charge : 22/12/2016 Signature :
<input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)		

- DECLARATION GENERALE DE L'EMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi Nom : MR JACQUES GASTE Date : 22/12/2016 Signature et cachet :	
---	--

- A REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination No SIRET : NOM : OCCITANIS Adresse : S.A. au Capital de 38 130 Euros Lieu dit "MARIOLE" 81300 GRAULHET 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36 Siret 421 729 237 00022 Personne à contacter : Quantité réelle présentée : 28 tonne(s) Date de présentation : 22/12/16 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif du refus :		11. Réalisation de l'opération Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : Signature et cachet :
---	--	---

12. Installation de destination (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement abouissant à un nouveau bordereau dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera établi le 1 ^{er} janvier 2016) Traitement prévu (code D/R) : No SIRET : NOM : Adresse :		(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement abouissant à un nouveau bordereau dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera établi le 1 ^{er} janvier 2016) Siret CERFA n°12571 : Siret 421 729 237 00022 Personne à contacter : Tél : Fax : Mél :
--	--	---



Bordereau de suivi de déchets

Décret n° 2005-635 du 30 mai 2005
Arrêté du 29 juillet 2005

Formulaire CERFA N° 12571*01

- A REMPLIR PAR L'EMETTEUR DU BORDEREAU -


Page 1/ 1

No de bordereau : 90 977 95124 20-12-16	
1. Emetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> producteur du déchet <input type="checkbox"/> collecteur petites quantités <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable No SIRET : 40271311900012 NOM : DECONS SAS Adresse : 1701 ROUTE DE SOULAC 33290 LE PIAN MEDOC FRANCE Tél : 05 56 70 20 13 Fax : 05 56 70 20 32 Mèl : qse@decons.fr Personne à contacter : MR JACQUES GASTE	2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non No SIRET : 421729237 NOM : OCCITANIS SARPI VEOLIA Adresse : ISDD DE GRAULHET LIEU DIT MARIOLE BP 145 81300 GRAULHET FRANCE Tél : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36 Mèl : Personne à contacter : No de CAP (le cas échéant) : 001676 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R5 R15
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : 170504 Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : TERRE POLLUEE	
4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG Non soumis à l'ADR	
5. Conditionnement : <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> fûts <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> autre Nombre de colis :	
6. Quantité : <input checked="" type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée 27,280 tonne(s)	
7. Associant (le cas échéant) No SIRET : NOM : Adresse :	Récépissé n° : Limite de validité : ___/___/___ Personne à contacter Tel : Fax : Mèl :

- A REMPLIR PAR COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur No SIRET : 313167884 NOM : MESPLES TRANSPORTS Adresse : 128 RD 29 64300 SALLES MONGISCARD FRANCE Tel : 05.59.65.34.15 Fax : 05.59.65.35.70 Mèl : Personne à contacter	Récépissé n° : Limite de validité : ___/___/___ Mode de transport : Route Date de prise en charge : 20/12/2016 Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	---

- DECLARATION GENERALE DE L'EMETTEUR DU BORDEREAU

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi Nom : MR JACQUES GASTE Date : 20/12/2016	Signature et cachet : 
--	--

- A REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination No SIRET : OCCITANIS NOM : S.A. au Capital de 38 130 Euros Adresse : Lieu dit "MARIOLE" 81300 GRAULHET Tél. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36 Siret 421 729 237 00022 Personne à contacter : Quantité réelle présentée : 27 tonne(s) 280 Date de présentation : 20/12/16 Lol accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif du refus : Signataire : Mr Gaste Date : 20/12/16 Signature et cachet : 	11. Réalisation de l'opération Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : ___/___/___ Signature et cachet :
12. Installation de destination (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571) Traitement prévu (code D/R) : R5 R15 No SIRET : OCCITANIS NOM : S.A. au Capital de 38 130 Euros Adresse : Lieu dit "MARIOLE" 81300 GRAULHET Tél. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36 Siret 421 729 237 00022 Personne à contacter : Tél : Fax : Mèl :	



Bordereau de suivi de déchets

Décret n° 2005-635 du 30 mai 2005
Arrêté du 29 juillet 2005

Formulaire CERFA N° 12571*01

- A REMPLIR PAR L'EMETTEUR DU BORDEREAU -

Page 1 / 1

No de bordereau : 90 946 95087	
1. Emetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> producteur du déchet <input type="checkbox"/> collecteur petites quantités <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable No SIRET : 40271311900012 NOM : DECONS SAS Adresse : 1701 ROUTE DE SOULAC 33290 LE PIAN MEDOC FRANCE Tél : 05.56.70.20.13 Fax : 05.56.70.20.32 Méil : qse@decons.fr Personne à contacter : MR JACQUES GASTE	2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non No SIRET : 421729237 NOM : OCCITANIS SARPI VEOLIA Adresse : ISDD DE GRAULHET LIEU DIT MARIOLE BP 145 81300 GRAULHET FRANCE Tél : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36 Méil : Personne à contacter : No de CAP (le cas échéant) : 001676 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R5 R13
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : 170504 Dénomination usuelle : TERRE POLLUEE Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux	
4. Mentions au titre des règlements ADR,RID,ADNR,IMDG Non soumis à l'ADR	
5. Conditionnement : <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> fûts <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> autre Nombre de colis :	
6. Quantité : <input checked="" type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée 27,820 tonne(s)	
7. Prociant (le cas échéant) No SIRET : Récépissé n° : Département : NOM : Limite de validité : ___/___/___ Adresse : Personne à contacter : Tel : Fax : Méil :	

- A REMPLIR PAR COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur No SIRET : 313167884 NOM : MESPLES TRANSPORTS Adresse : 128 RD 29 64300 SALLES MONGISCARD FRANCE Tel : 05 59 65 34 15 Fax : 05 59 65 35 70 Méil : Personne à contacter :	Récépissé n° : Département : Limite de validité : ___/___/___ Mode de transport : Route Date de prise en charge : 20/12/2016 Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
--	--

- DECLARATION GENERALE DE L'EMETTEUR DU BORDEREAU -

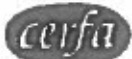
9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi Nom : MR JACQUES GASTE Date : 20/12/2016	Signature et cachet : Stamp: DECONS SAS 1701 Route de Soulac 33290 LE PIAN MEDOC N° Siret : 402 713 119 00012 N° agrément : FR 3300006B
--	---

- A REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination No SIRET : NOM : Adresse : Personne à contacter : Quantité réelle présentée : 27 tonne(s) 780 Date de présentation : 20/12/16 Lol accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif du refus : Signataire : MR GASTE Signature et cachet : Date : 20/12/16	11. Réalisation de l'opération Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : ___/___/___ Signature et cachet :
--	---

12. Installation de destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571)

Traitement prévu (code D/R) : No SIRET : NOM : Adresse :	Personne à contacter : Tél : Fax : Méil :
---	--



Bordereau de suivi de déchets

Décret n° 2005-635 du 30 mai 2005
Arrêté du 29 juillet 2005

Formulaire CERFA n° 12571*01

- A REMPLIR PAR L'EMETTEUR DU BORDEREAU -

Page 1/ 1

No de bordereau : 93 745 97947AB	
1. Emetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> producteur du déchet <input type="checkbox"/> collecteur petites quantités <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable <input type="checkbox"/> autre détenteur	
No SIRET : 40271311900012 NOM : DECONS SAS Adresse : 1701 ROUTE DE SOULAC 33290 LE PIAN MEDOC FRANCE Tél : 05.56.70.20.13 Fax : 05.56.70.20.32 Mèl : qse@decons.fr Personne à contacter : MR JACQUES GASTE	
2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non No SIRET : 421729237 NOM : OCCITANIS SARPI VEOLIA Adresse : ISDD DE GRAULHET LIEU DIT MARIOLE BP 145 81300 GRAULHET FRANCE Tél : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36 Mèl : Personne à contacter : No de CAP (le cas échéant) : 001676 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R5 R13	
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : 170504 Dénomination usuelle : TERRE POLLUEE Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> Gazeux	
4. Mentions au titre des règlements ADR,RID,ADNR,IMDG Non soumis à l'ADR	
5. Conditionnement : <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> fûts <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> autre Nombre de colis :	
6. Quantité : <input checked="" type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée 28,420 tonne(s)	
7. Agencement (le cas échéant) No SIRET : NOM : Adresse : Récépissé n° : Limite de validité : ___/___/___ Personne à contacter : Tél : Fax : Mèl :	

- A REMPLIR PAR COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur No SIRET : 313167884 NOM : MESPLES TRANSPORTS Adresse : 128 RD 29 64300 SALLES MONGISCARD FRANCE Tél : 05.59.65.34.15 Fax : 05.59.65.35.70 Mèl : Personne à contacter :		Récépissé n° : Limite de validité : ___/___/___ Mode de transport : Route Date de prise en charge : 24/01/2017 Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	--	---

- DECLARATION GENERALE DE L'EMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi Nom : MR JACQUES GASTE Date : 24/01/2017		Signature et cachet : 
---	--	--

- A REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination No SIRET : NOM : OCCITANIS SARPI VEOLIA Adresse : S.A. au Capital de 38 130 Euros Lieu dit "MARIOLE" 81300 GRAULHET Tél. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36 Siret 421 729 237 00012 Personne à contacter : Quantité réelle présentée : 28 tonne(s) 400 Date de présentation : 25/01/17 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif du refus : Signataire : A. J. G. Signature et cachet : Date : 25/01/17		11. Réalisation de l'opération Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : ___/___/___ Signature et cachet :
12. Installation de destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571) Traitement prévu (code D/R) : No SIRET : NOM : Adresse : Personne à contacter : Tél : Fax : Mèl :		



Bordereau de suivi de déchets

Décret n° 2005-635 du 30 mai 2005
Arrêté du 29 juillet 2005

Formulaire CERFA n° 12571*01

- A REMPLIR PAR L'EMETTEUR DU BORDEREAU -

Page 1/ 1

No de bordereau : 92 149

96229

1. Emetteur du bordereau

producteur du déchet ; collecteur petites quantités
 Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable

No SIRET : 40271311900012

NOM : DECONS SAS

Adresse : 1701 ROUTE DE SOULAC
33290 LE PIAN MEDOC FRANCE

Tél : 05.56.70.20.13

Fax : 05.56.70.20.32

Mél : qse@decons.fr

Personne à contacter : MR JACQUES GASTE

2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement oui non

No SIRET : 421729237

NOM : OCCITANIS SARPI VEOLIA

Adresse : ISDD DE GRAULHET LIEU DJT MARIOLE BP 145
81300 GRAULHET FRANCE

Tél : 05 63 42 35 35

Fax : 05 63 42 35 36

Mél :

Personne à contacter :

No de CAP (le cas échéant) : 001676

Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R5 R13

3. Dénomination du déchet

Rubrique déchet : 170504

Dénomination usuelle : TERRE POLLUEE

Consistance : solide liquide gazeux

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADNR, IMDG

Non soumis à l'ADR

5. Conditionnement : benne citerne fûts GRV autre

Nombre de colis :

6. Quantité : réelle estimée 28,100 tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)

No SIRET :

NOM :

Adresse :

Récépissé n° :

Département :

Limite de validité : ___/___/___

Personne à contacter

Tel :

Fax :

Mél :

- A REMPLIR PAR COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur

No SIRET : 313167884

NOM : MESPLES TRANSPORTS

Adresse : 128 RD 29
64300 SALLES MONGISCARD FRANCE

Tel : 05.59.65.34.15

Fax : 05.59.65.35.70

Mél :

Personne à contacter

Récépissé n° :

Département :

Limite de validité : ___/___/___

Mode de transport : Route

Date de prise en charge : 04/01/2017

Signature :

Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)

- DECLARATION GENERALE DE L'EMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi

Nom : MR JACQUES GASTE

Date : 04/01/2017

Signature et cachet :

- A REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination

No SIRET :

NOM :

Adresse :

Personne à contacter :

Quantité réelle présentée : 28 tonne(s) Mes.

Date de présentation : 05/01/17

Lot accepté : oui non

Motif du refus :

Signataire : AL MARI

Signature et cachet :

Date : 05/01/17

11. Réalisation de l'opération

Code D/R :

Description :

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée
NOM :

Date : ___/___/___

Signature et cachet :

12. Installation de destination ultérieure prévue

(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera à remplir sur le formulaire CERFA n°12571) :

Traitement prévu (code D/R) :

No SIRET :

NOM :

Adresse :

Personne à contacter :

Tél :

Fax :

Mél :



Bordereau de suivi de déchets

Décret n° 2005-635 du 30 mai 2005
Arrêté du 29 juillet 2005

Formulaire CERFA n° 12571*01

- A REMPLIR PAR L'EMETTEUR DU BORDEREAU -

Page 1 / 1

No de bordereau : 92 664 96708 SD 10.01.2017

1. Emetteur du bordereau

producteur du déchet collecteur petites quantités
 Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable autre détenteur

No SIRET : 40271311900012
NOM : DECONS SAS
Adresse : 1701 ROUTE DE SOULAC
33290 LE PIAN MEDOC FRANCE
Tél : 05.56.70.20.13 Fax : 05.56.70.20.32
Mél : qse@decons.fr
Personne à contacter : MR JACQUES GASTE

2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement oui non
No SIRET : 421729237
NOM : OCCITANIS SARPI VEOLIA
Adresse : ISDD DE GRAULHET LIEU DIT MARIOLE BP 145
81300 GRAULHET FRANCE
Tél : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36
Mél :
Personne à contacter :
No de CAP (le cas échéant) : 001676
Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R5 R13

3. Dénomination du déchet

Rubrique déchet : 170504 Consistance : solide liquide gazeux
Dénomination usuelle : TERRE POLLUEE

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG

Non soumis à l'ADR

5. Conditionnement : benne citerne fûts GRV autre

Nombre de colis :

5. Quantité : réelle estimée 27,400 tonne(s)

7. N° de contact (le cas échéant)

No SIRET :
NOM :
Adresse :
Récépissé n° :
Département :
Limite de validité : ___/___/___
Personne à contacter :
Tél : Fax :
Mél :

- A REMPLIR PAR COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

3. Collecteur-transporteur

No SIRET : 313167884
NOM : MESPLES TRANSPORTS
Adresse : 128 RD, 29
64300 SALLES MONGISCARD FRANCE
Tél : 05 59 65 34 15 Fax : 05 59 65 35 70
Personne à contacter :

Récépissé n° :
Département :
Limite de validité : ___/___/___
Mode de transport : Route
Date de prise en charge : 10/01/2017
Signature :

Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)

- DECLARATION GENERALE DE L'EMETTEUR DU BORDEREAU -

1. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi
Signature et cachet :
Nom : MR JACQUES GASTE Date : 10/01/2017

- A REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination

No SIRET :
NOM : OCCITANIS
S.A. au Capital de 38 130 Euros
Lieu dit "MARIOLE"
81300 GRAULHET
Tél. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36
Siret 421 729 237 00022

Personne à contacter :
Quantité réelle présentée : 27 tonne(s) 300
Date de présentation : 01/11/17
Noté accepté : oui non
Motif du refus :

Signature : MR GASTE
Date : 11/01/17
Signature et cachet : OCCITANIS
S.A. au Capital de 38 130 Euros

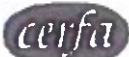
11. Réalisation de l'opération

Code D/R :
Description :
Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée
NOM :
Date : ___/___/___
Signature et cachet :

2. Installation de destination (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera établi sur le formulaire CERFA n°12571) :

Traitement prévu (code D/R) : Tél. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36
Siret 421 729 237 00022

No SIRET :
NOM :
Adresse :
Personne à contacter :
Tél : Fax :
Mél :



Bordereau de suivi de déchets

Décret n° 2005-635 du 30 mai 2005
Arrêté du 29 juillet 2005

Formulaire CERFA N° 12571*01

- A REMPLIR PAR L'EMETTEUR DU BORDEREAU -

Page 1 / 1

No de bordereau : 93 239 97375AB	
1. Emetteur du bordereau	
<input checked="" type="checkbox"/> producteur du déchet <input type="checkbox"/> collecteur petites quantités <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable <input type="checkbox"/> autre détenteur	
No SIRET : 40271311900012 NOM : DECONS SAS Adresse : 1701 ROUTE DE SOULAC 33290 LE PIAN MEDOC FRANCE Tél : 05.56.70.20.13 Fax : 05.56.70.20.32 Mèl : qse@decons.fr Personne à contacter : MR JACQUES GASTE	
2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue	
Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non No SIRET : 421729237 NOM : OCCITANIS SARPI VEOLIA Adresse : ISDD DE GRAULHET LIEU DIT MARIOLE BP 145 81300 GRAULHET FRANCE Tél : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36 Mèl : Personne à contacter : No de CAP (le cas échéant) : 001676 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R5 R13	
3. Dénomination du déchet	
Rubrique déchet : 170504 Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : TERRE POLLUEE	
4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG	
Non soumis à l'ADR	
5. Conditionnement : <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> fûts <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> autre Nombre de colis :	
6. Quantité : <input checked="" type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée 27,200 tonne(s)	
7. Égociant (le cas échéant)	
No SIRET : NOM : Adresse : Récépissé n° : Limite de validité : ___/___/___ Personne à contacter Tel : Fax : Mèl :	

- A REMPLIR PAR COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur	
No SIRET : 313167884 NOM : MESPLES TRANSPORTS Adresse : 128 RD 29 64300 SALLES MONGISCARD FRANCE Tél : 05.59.65.34.15 Fax : 05.59.65.35.70 Mèl : Personne à contacter :	
Récépissé n° : 0-31TR01030 Département : 64 Limite de validité : 01/09/2018 Mode de transport : Route Date de prise en charge : 18/01/2017 Signature : <i>Jacques Gaste</i> <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)	

- DECLARATION GENERALE DE L'EMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau	
Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi Nom : MR JACQUES GASTE Date : 18/01/2017 Signature et cachet : <i>Jacques Gaste</i>	

- A REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination	
No SIRET : S.A. au Capital de 38 130 Euros NOM : OCCITANIS Adresse : Lieu dit "MARIOLE" 81300 GRAULHET Tél. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36 Siret 421 729 237 00022 Personne à contacter : Quantité réelle présentée 19/01/17 27 tonne(s) 20 Date de présentation : Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif du refus : Signataire : <i>Jacques Gaste</i> Signature et cachet : <i>Jacques Gaste</i> Date : 19/01/17 S.A. au Capital de 38 130 Euros	
11. Réalisation de l'opération	
Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : ___/___/___ Signature et cachet :	

12. Installation de destination ultérieure (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'impression du formulaire CERFA n°12571)	
Traitement prévu (code D/R) : No SIRET : NOM : Adresse : Personne à contacter : Tél : Fax : Mèl :	

CERTIFICATION D'ACCEPTATION N°001676

(Valable du 10/11/2016 au 09/11/2017)

A reporter obligatoirement sur le BSD ou la BSDA. Copie à présenter à chaque livraison.

CLIENT

Raison sociale : DECONS SAS

Adresse : 1701 Route de Soulac

33290 LE PIAN MEDOC

Contact : Monsieur GASTE Jacques

Tél : 05 56 70 20 13

Adresse mail :

PRODUCTEUR (s) différent du client / MAITRISE D'OUVRAGE / DETENTEUR DU DECHET

Raison sociale : DECONS

Adresse : Les Galafias

19130 VARS SUR ROSEIX

CHANTIER

Raison sociale :

Adresse :

ENTREPRISE DE TRAVAUX (pour déchets d'amiante uniquement)

Raison sociale :

Adresse :

DECHET

Filière : Bioterre
Désignation : TERRES POLLUEES
Nomenclature : 17 05 04
Conditionnement : Vrac benne bâchée

Tonnage prévisionnel (t) : 100,00

Ponctuel

Annuel

La prise en charge du déchet sur le site GRH-OCCITANIS - I.S.D.D. de Graulhet Lieu dit "Marole" BP 145 - CS 70145 - 81300 GRAULHET est réalisée au titre de l'Arrêté Préfectoral du 30/11/2007 modifié le 25/07/2013.

La réception des déchets s'effectue après une prise de rendez-vous de 72 heures à l'avance, du lundi au vendredi aux horaires suivants : 08h00-11h30/13h30-16h00.

Nous vous informons que toute livraison du déchet cité ci-dessus devra être accompagnée d'un BSD ou BSDA comportant le numéro du présent certificat d'acceptation préalable.

La société GRH-OCCITANIS se réserve le droit d'arrêter toute réception de déchets, sans préavis et sans indemnités, en cas de non conformité des déchets à l'Arrêté Préfectoral sus mentionné, aux spécifications énoncées par le client et à l'échantillon analysé ainsi que sur demande expresse de toute autorité administrative et/ou tout événement indépendant de sa volonté.

Pour GRH-OCCITANIS, LAVIT Marie

GRH-OCCITANIS

I.S.D.D. de Graulhet Lieu dit "Marole" BP 145 - CS 70145 81300 GRAULHET

TEL : 05 63 42 35 35 - FAX : 05 63 42 35 36 - EMAIL : occitanis@sarpiindustries.fr

SA au capital de 38 130 €€ - R.C.S CASTRES 421 729 237 - SIRET 421 729 237 - CODE N.A.F. 3812 Z - T.V.A. FR FR 394 217 292 37

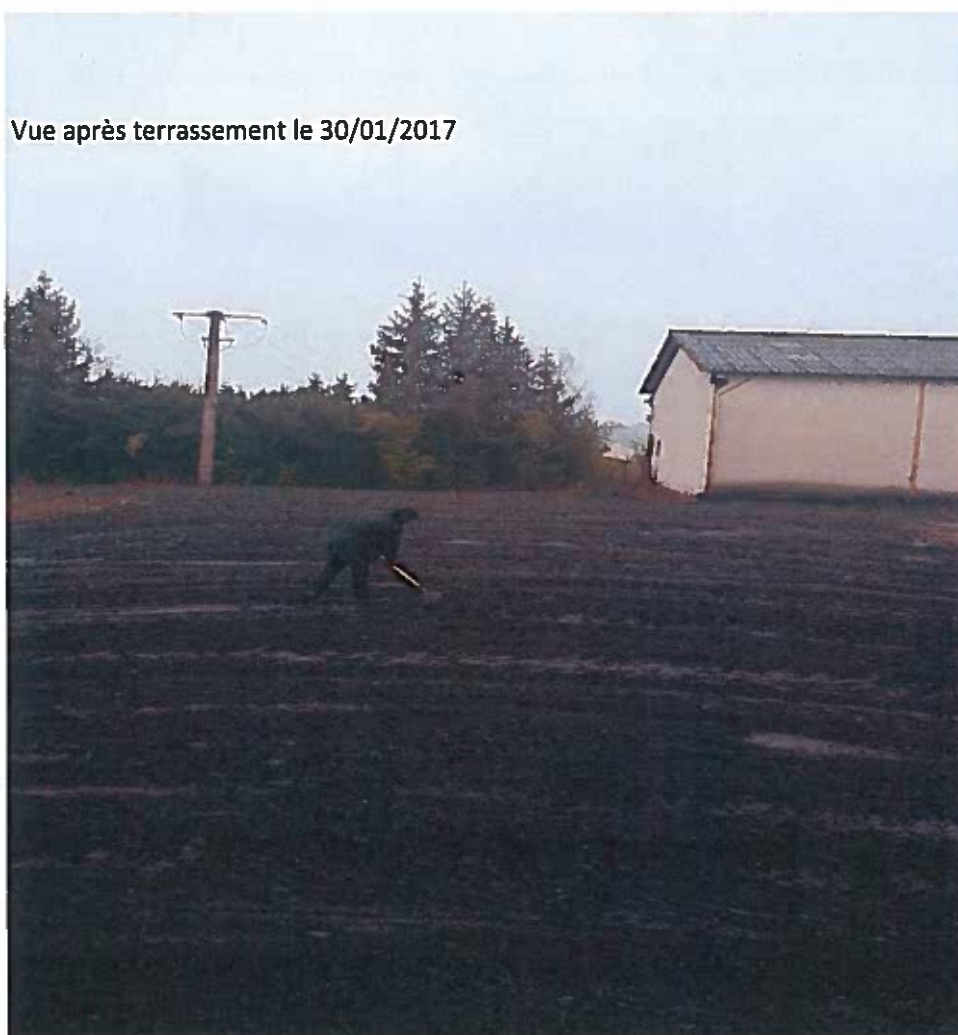


Vue du site avant travaux – octobre 2016



Matériaux sains : remblai et terre végétale (premiers apports en début de chantier-octobre 2016).





DECONS SA
Les Galafias
19130 VARS-SUR-ROSEIX

**CONTROLE DES SOLS EN FOND ET PAROIS
DE FOUILLES APRES EXCAVATION DES
TERRES POLLUEES**



Dossier EGEH 2016 344

Version	Modifications/Observations	Rédacteur	Relecteur
V1 Décembre 2016	1ère diffusion	Christophe LAGARDE Chargé de projet	Aude MILARD Ingénieur Géologue



Conseil et expertise en Environnement
Siège social : 21 rue Santos Dumont – BP 40001 – 87001 LIMOGES cedex
Agence Île de France : 4 bis rue du Bois Briard – 91080 COURCOURONNES
Agence Sud-Ouest : 17 avenue des Mondaults – 33270 FLOIRAC
Standard 05 55 31 86 01 - Télécopie 05 55 31 86 00
E-mail : contact@egeh.fr





DECONS SA
Les Galafias – 19130 VARS-SUR-ROSEIX
– Contrôle des sols après dépollution –

FICHE SYNOPTIQUE

Identification du site

Nom : DECONS SA

Adresse : Les Galafias 19130 VARS-SUR-ROSEIX

Description du site

Etat d'activité : aucune activité depuis 2010

Ancienne activité : recyclage des métaux ferreux et non ferreux

Contexte environnemental

Nature des terrains : remblais puis argiles sableuses

Sensibilité du site : élevée (habitation sur la parcelle voisine et ruisseau en limite basse du terrain)

Nature de l'intervention

Prélèvements d'échantillons de sol en fond et parois de fouilles le 20 octobre 2016, le 18 novembre 2016 et le 8 décembre 2016

Degré de pollution dans les sols résiduels

	Teneur mini	Teneur maxi
HCT C10-C40	<20 mg/kg MS	2 500 mg/kg MS
Cuivre	13 mg/kg MS	990 mg/kg MS
Plomb	37 mg/kg MS	1 800 mg/kg MS

Synthèse

Au final, les terres ont été excavées sur une surface d'environ 425 m² et sur une profondeur de 1,00 à 1,30 m, à l'exception d'une zone qui a été curée jusqu'à 2,00 m.

Recommandations

Suite aux résultats d'analyses, il a été recommandé un remblaiement de la fouille avec des matériaux sains.

Cependant, des teneurs résiduelles élevées en HCT au droit de la paroi nord (en face du bâtiment) et en cuivre et plomb au droit de la paroi sud, à proximité de la bascule, n'ont pu être enlevées de fait de contraintes techniques.

Ces pollutions résiduelles, qui seront recouvertes par des matériaux sains, n'engendreront pas de risques sanitaires pour l'usage futur envisagé du site (commercial ou industriel).

Quelque soit l'évolution du site, ce recouvrement devra impérativement rester en place.

De plus, il faudra garder en mémoire la localisation de ces zones de pollution résiduelle, notamment lors de la vente du terrain (annexer le dossier à l'acte de vente).



SOMMAIRE

1	INTRODUCTION : CONTEXTE DE L'INTERVENTION	5
2	METHODOLOGIE DE L'INTERVENTION	6
2.1	INTERVENTION DU 20 OCTOBRE 2016	6
2.1.1	<i>Prélèvement des échantillons de sols</i>	6
2.1.2	<i>Résultats analytiques</i>	8
2.1.2.1	Analyse des hydrocarbures totaux - HCT	8
2.1.2.2	Analyse des éléments traces métalliques	9
2.1.3	<i>Recommandations</i>	10
2.2	INTERVENTION DU 18 NOVEMBRE 2016	11
2.2.1	<i>Prélèvement des échantillons de sols</i>	11
2.2.2	<i>Résultats analytiques</i>	13
2.2.2.1	Analyse des hydrocarbures totaux - HCT	13
2.2.2.2	Analyse des éléments traces métalliques	14
2.2.3	<i>Recommandations</i>	14
2.3	INTERVENTION DU 8 DECEMBRE 2016	15
2.3.1	<i>Prélèvement des échantillons de sols</i>	15
2.3.2	<i>Résultats analytiques</i>	17
2.3.2.1	Analyse des hydrocarbures totaux - HCT	17
2.3.2.2	Analyse des éléments traces métalliques	18
2.3.3	<i>Recommandations</i>	18
3	CONCLUSION	19



DECONS SA
Les Galafias – 19130 VARS-SUR-ROSEIX
– Contrôle des sols après dépollution –

LISTE DES FIGURES

Figure 1 – Localisation des prélèvements du 20 octobre 2016..... 7
Figure 2 – Localisation des prélèvements du 18 novembre 2016..... 12
Figure 3 – Localisation des prélèvements du 8 décembre 2016 16

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 – Mesure des HCT dans les sols (mg/kg MS) – 20/10/16 8
Tableau 2 – Mesure des métaux dans les sols (mg/kg MS) – 20/10/16..... 9
Tableau 3 – Mesure des HCT dans les sols (mg/kg MS) – 18/11/16 13
Tableau 4 – Mesure des métaux dans les sols (mg/kg MS) – 18/11/16..... 14
Tableau 5 – Mesure des HCT dans les sols (mg/kg MS) – 08/12/16 17
Tableau 6 – Mesure des métaux dans les sols (mg/kg MS) – 08/12/16..... 18

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : RESULTATS ANALYTIQUES

ANNEXE 2 : DONNEES DU PROGRAMME INRA-ASPITET



DECONS SA
Les Galafias – 19130 VARS-SUR-ROSEIX
– Contrôle des sols après dépollution –

1 INTRODUCTION : CONTEXTE DE L'INTERVENTION

Suite à la réalisation d'un plan de gestion réalisé par la société EGEH Rincent Environnement (voir dossier n°20142140 d'octobre 2014), sur le site appartenant à la société DECONS et situé au lieu-dit « Les Galafias » sur la commune de Vars-sur-Roseix (19), il a été préconisé une excavation des terres polluées en HCT et métaux au droit de l'ancien atelier de dépollution et de l'ancienne zone de ferrailles légères.

Suite à l'excavation des terres polluées, nous avons prélevé des échantillons de sol au fond et en parois de fouilles le jeudi 20 octobre 2016, le vendredi 18 novembre 2016 et le jeudi 8 décembre 2016.

Les prélèvements ont été réalisés par un personnel qualifié d'EGEH Rincent Environnement, les analyses de sol ont été réalisées par le laboratoire ALCONTROL (Hoogvliet [Pays-Bas]) qui possède les équivalents COFRAC pour les analyses demandées.

Cette étude a été menée conformément à :

- la circulaire du 8 février 2007 par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie relative aux sites et sols pollués – Modalités de gestion et de réaménagement des sites pollués,
- la norme NF X 31-620-2 de juin 2011 concernant les prestations de services relatives aux sites et sols pollués.

2 METHODOLOGIE DE L'INTERVENTION

2.1 INTERVENTION DU 20 OCTOBRE 2016

2.1.1 Prélèvement des échantillons de sols

Les terres polluées ont été excavées :

- au droit de l'ancien atelier de dépollution jusqu'à environ 1,30 m de profondeur et sur une surface d'environ 150 m²,
- au droit de l'ancienne zone de ferrailles légères jusqu'à environ 1,10 m de profondeur et sur une surface d'environ 75 m².



Vue de la fouille « ancien atelier de dépollution »



Vue de la fouille « ancienne zone de ferrailles légères »

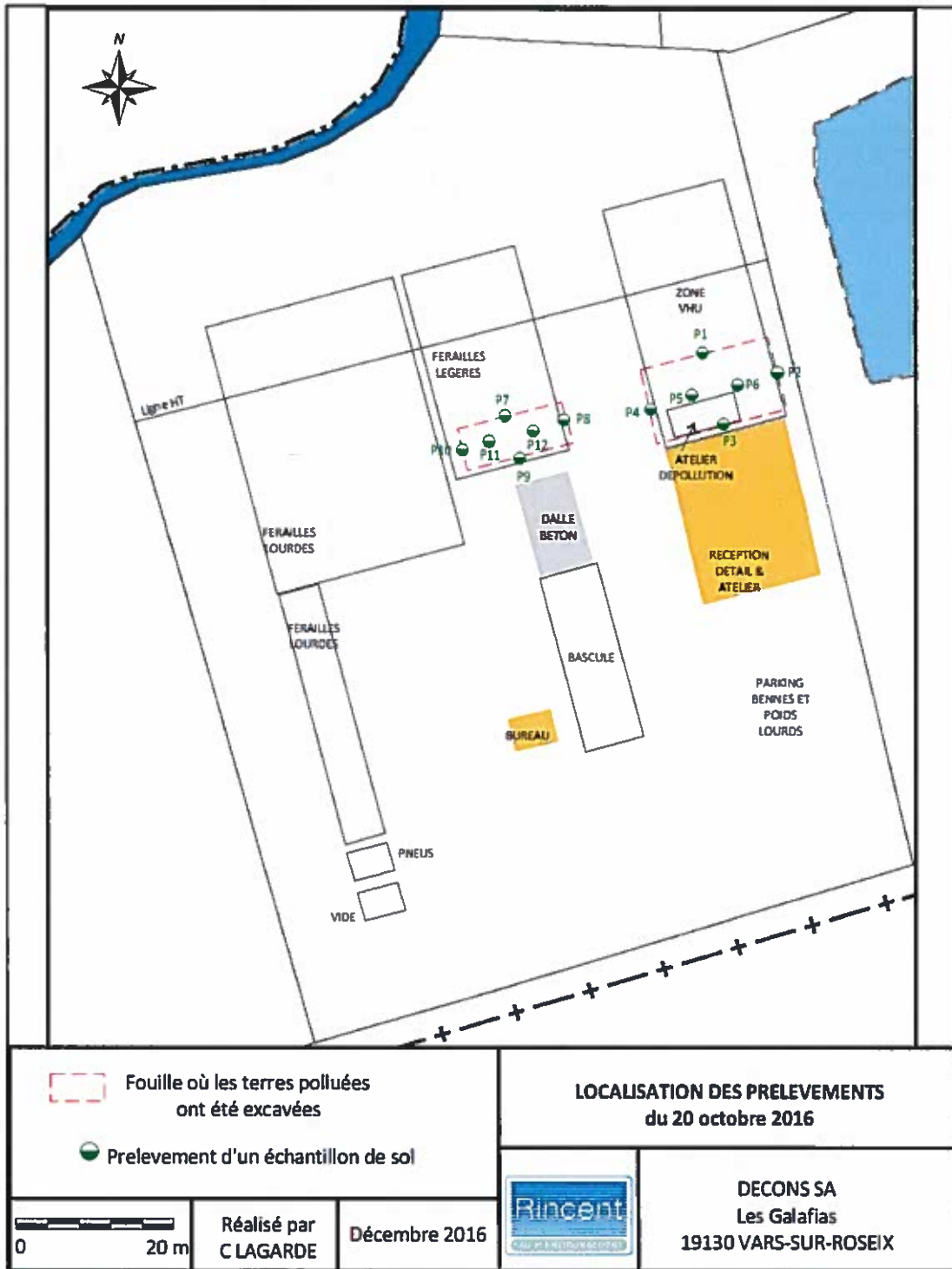
Notre intervention a consisté au prélèvement de 6 échantillons de sol sur chaque fouille :

- P1 à P4 correspondant aux parois de la fouille « ancien atelier de dépollution »,
- P5 et P6 correspondant au fond de la fouille « ancien atelier de dépollution »,
- P7 à P10 correspondant aux parois de la fouille « ancienne zone de ferrailles légères »,
- P11 et P12 correspondant au fond de la fouille « ancienne zone de ferrailles légères ».

Tous les prélèvements ont été réalisés avec les gants latex à usage unique.

Le plan de la figure ci-dessous représente un schéma de localisation des prélèvements.

Figure 1 – Localisation des prélèvements du 20 octobre 2016



2.1.2 Résultats analytiques

Les bordereaux analytiques sont présentés en annexe 1.

2.1.2.1 Analyse des hydrocarbures totaux - HCT

Le tableau suivant présente les résultats des analyses des hydrocarbures totaux effectuées sur les 12 échantillons de sols sélectionnés.

Échantillons	Profondeur (m)	Matière sèche (%)	Fractions carbonées				Hydrocarbures totaux C10-C40
			C10 – C12	C12 - C16	C16 – C21	C21 – C40	
P1	0,50 – 1,30	88,5	9,5	76	130	460	680
P2	0,50 – 1,30	88,4	<5	<5	<5	31	30
P3	0,50 – 1,30	87,2	5,7	23	51	480	560
P4	0,50 – 1,30	86,6	44	310	620	2 400	3 400
P5	1,30	82,6	17	76	98	180	370
P6	1,30	81,3	<5	<5	9,9	490	500
P7	0,50 – 1,10	90,7	6,4	42	170	1 000	1 200
P8	0,50 – 1,10	91,5	<5	22	200	610	830
P9	0,50 – 1,10	91,7	6,7	22	87	440	560
P10	0,50 – 1,10	91,5	6,1	38	120	370	530
P11	1,10	88,8	<5	<5	<5	36	35
P12	1,10	87,4	<5	<5	10	57	65

Tableau 1 – Mesure des HCT dans les sols (mg/kg MS) – 20/10/16
DECONS SA – Vars-sur-Roseix (19)

Les résultats d'analyses des hydrocarbures montrent des teneurs très hétérogènes, variant de 35 à 3 400 mg/kg MS.

Au droit de la fouille « ancien atelier de dépollution », les résultats d'analyses montrent :

- une teneur élevée pour l'échantillon P4 (3 400 mg/kg MS), prélevé sur la paroi ouest,
- des teneurs non négligeables pour les échantillons P1, P3, P5 et P6 (de 370 à 680 mg/kg MS),
- une teneur faible pour l'échantillon P2 prélevé sur la paroi est.

Au droit de la fouille « ancienne zone de ferrailles légères », les résultats d'analyses montrent :

- une teneur relativement élevée pour l'échantillon P7 (1 200 mg/kg MS), prélevé sur la paroi nord,
- des teneurs non négligeables pour les échantillons P8, P9 et P10 (de 530 à 830 mg/kg MS),
- des teneurs faibles pour les échantillons P11 et P12, prélevés en fond de fouille.

2.1.2.2 Analyse des éléments traces métalliques

Le tableau suivant présente les résultats d'analyses des Éléments Traces Métalliques réalisées sur les 12 échantillons de sols sélectionnés.

Echantillons	Profondeur (m)	Arsenic	Cadmium	Chrome	Cuivre	Mercurure	Plomb	Nickel	Zinc
P1	0,50 – 1,30	24	1,6	180	200	0,08	600	63	300
P2	0,50 – 1,30	14	0,29	76	56	<0,05	86	39	100
P3	0,50 – 1,30	36	1	63	240	0,10	440	49	240
P4	0,50 – 1,30	32	6	350	1 400	0,40	5 200	210	1 100
P5	1,30	8,2	0,95	22	37	<0,05	71	16	84
P6	1,30	11	1,4	33	29	<0,05	46	25	100
P7	0,50 – 1,10	18	1,9	140	570	0,10	670	95	420
P8	0,50 – 1,10	35	1,8	130	360	0,59	970	93	540
P9	0,50 – 1,10	<100	<20	8 700	1 300	<5	2 900	3 800	7 800
P10	0,50 – 1,10	15	2,4	85	640	0,08	530	56	610
P11	1,10	14	0,38	25	33	<0,05	72	12	110
P12	1,10	7,7	0,86	24	2 000	<0,05	190	14	140
Gamme de valeurs couramment observées dans les sols « ordinaires »		1 à 25	0,05 à 0,45	10 à 90	2 à 20	0,02 à 0,10	9 à 50	2 à 60	10 à 100
Gamme de valeurs observées dans le cas d'anomalies naturelles modérées		30 à 60	0,70 à 2	90 à 150	20 à 62	0,15 à 2,3	60 à 90	60 à 130	100 à 250
Gamme de valeurs observées dans le cas de fortes anomalies naturelles		60 à 284	2 à 46,3	150 à 3180	65 à 160	-	100 à 10180	130 à 2076	250 à 11426

Tableau 2 – Mesure des métaux dans les sols (mg/kg MS) – 20/10/16
DECONS SA – Vars-sur-Roseix (19)



DECONS SA
Les Galafias – 19130 VARS-SUR-ROSEIX
– Contrôle des sols après dépollution –

La lecture des résultats concernant les métaux, a été faite principalement en comparant les résultats obtenus entre eux, mais également à partir des données fournies par le programme ASPITET dirigé par l'INRA dont le tableau récapitulatif est consultable en annexe 2.

Ce programme ASPITET a été mené entre 1993 et 1997, et avait pour objectif de dresser un référentiel national pour comprendre la répartition tridimensionnelle des éléments traces (teneurs totales en Cd, Cr, Co, Cu, Ni, Pb, Ti, Zn) dans les sols, en fonction des matériaux parentaux et des types pédogénétiques.

Les résultats d'analyses en métaux montrent des teneurs hétérogènes.

Les teneurs les plus fortes sont observées :

- sur l'échantillon P4, prélevé sur la paroi ouest de la fouille « ancien atelier de dépollution », en cadmium, chrome, cuivre, plomb et zinc ;
- sur l'échantillon P9, prélevé sur la paroi sud de la fouille « ancienne zone de ferrailles légères », en chrome, cuivre, plomb, nickel et zinc ;
- sur l'échantillon P12, prélevé au fond de la fouille « ancienne zone de ferrailles légères », en cuivre.

2.1.3 Recommandations

Suite aux résultats d'analyses, nous avons recommandé la poursuite de l'excavation des terres polluées, de façon latérale, à l'exception :

- de la paroi est de la fouille « ancien atelier de dépollution » : aucune anomalie mise à jour au droit de cette zone ;
- de la paroi sud de la fouille « ancien atelier de dépollution » : présence du bâtiment à proximité donc impossibilité de poursuivre l'excavation dans cette zone.

2.2 INTERVENTION DU 18 NOVEMBRE 2016

2.2.1 Prélèvement des échantillons de sols

Les terres polluées ont été excavées, de façon latérale, afin de ne former plus qu'une seule fouille d'une surface totale d'environ 400 m².



Vue de la fouille unique



Eaux superficielles stagnantes en fond de fouille

Notre intervention a été réalisée après une période pluvieuse, d'où une stagnation d'eaux superficielles en fond de fouille

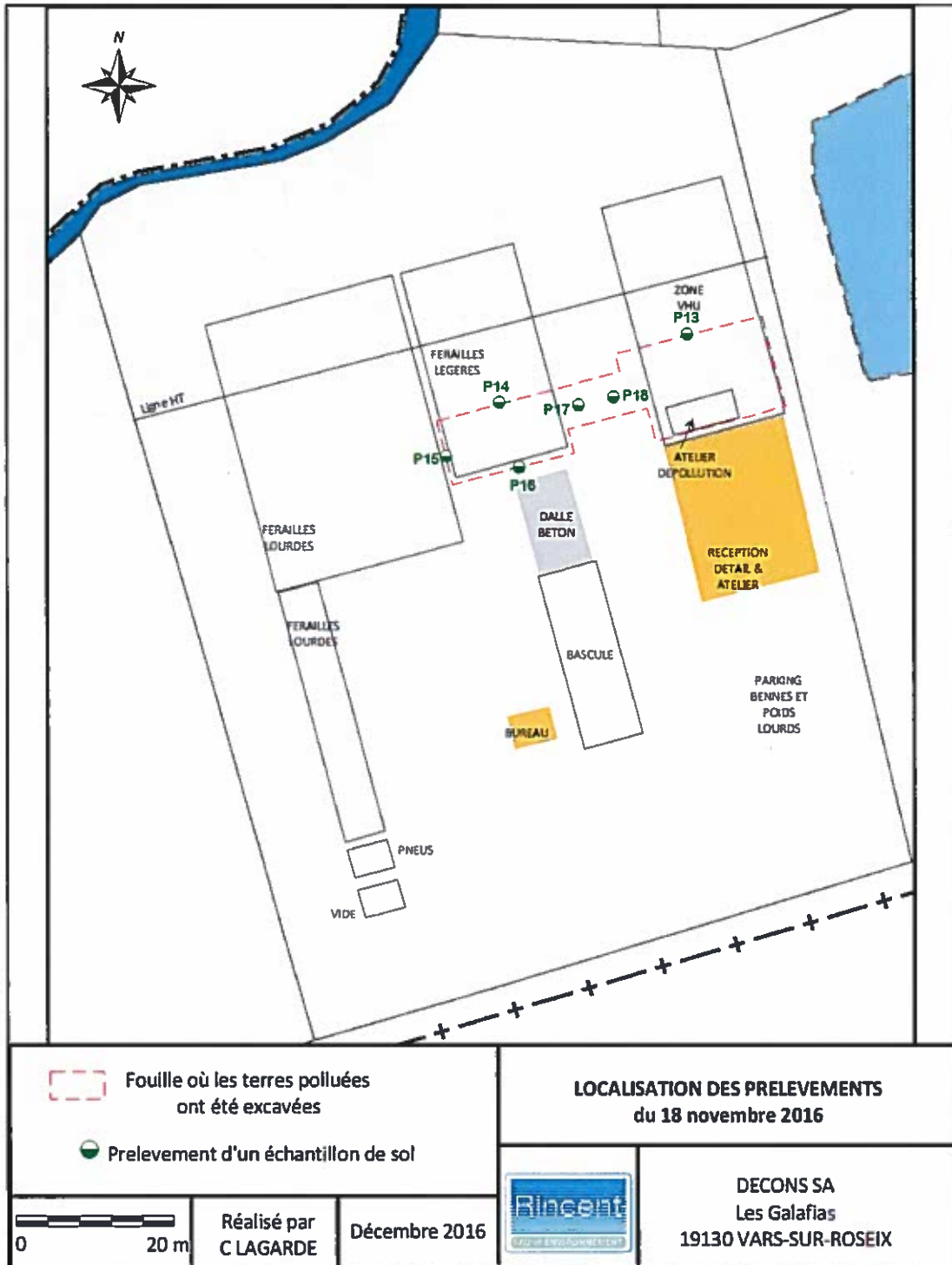
Notre intervention a consisté au prélèvement de 6 échantillons de sol :

- P13 correspondant à la paroi nord de la fouille, en face du bâtiment,
- P14 correspondant à la paroi nord de la fouille, en face de la bascule,
- P15 correspondant à la paroi ouest de la fouille,
- P16 correspondant à la paroi sud de la fouille, à proximité de la bascule,
- P17 et P18 correspondant au fond de la fouille.

Tous les prélèvements ont été réalisés avec les gants latex à usage unique.

Le plan de la figure ci-dessous représente un schéma de localisation des prélèvements.

Figure 2 – Localisation des prélèvements du 18 novembre 2016



2.2.2 Résultats analytiques

Les bordereaux analytiques sont présentés en annexe 1.

2.2.2.1 Analyse des hydrocarbures totaux - HCT

Le tableau suivant présente les résultats des analyses des hydrocarbures totaux effectuées sur les 6 échantillons de sols sélectionnés.

Échantillons	Profondeur (m)	Matière sèche (%)	Fractions carbonées				Hydrocarbures totaux C10-C40
			C10 – C12	C12 - C16	C16 – C21	C21 – C40	
P13	0,50 – 1,30	86,5	77	390	770	1 300	2 500
P14	0,50 – 1,20	81,2	<5	14	66	330	410
P15	0,50 – 1,00	78,4	25	98	210	630	960
P16	0,50 – 1,20	84,1	<5	<5	30	280	310
P17	1,20	77,3	130	370	1 200	1 700	3 400
P18	1,20	84,1	<5	<5	<5	6	<20

Tableau 3 – Mesure des HCT dans les sols (mg/kg MS) – 18/11/16
 DECONS SA – Vars-sur-Roseix (19)

Les résultats d'analyses des hydrocarbures montrent :

- des teneurs élevées pour l'échantillon P13 (2 500 mg/kg MS), prélevé sur la paroi nord de la fouille, coté bâtiment, l'échantillon P15 (960 mg/kg MS), prélevé sur la paroi ouest de la fouille et l'échantillon P17 (3 400 mg/kg MS), prélevé en fond de fouille,
- des teneurs non négligeables pour les échantillons P14 et P16,
- une teneur non quantifiée pour l'échantillon P18.

2.2.2.2 Analyse des éléments traces métalliques

Le tableau suivant présente les résultats d'analyses des Éléments Traces Métalliques réalisées sur les 6 échantillons de sols sélectionnés.

Echantillons	Profondeur (m)	Arsenic	Cadmium	Chrome	Cuivre	Mercuré	Plomb	Nickel	Zinc
P13	0,50 – 1,30	25	1,6	53	100	0,07	240	47	230
P14	0,50 – 1,20	15	1,0	52	110	0,07	290	31	310
P15	0,50 – 1,00	12	2,6	44	220	0,07	390	35	500
P16	0,50 – 1,20	16	1,6	55	990	0,14	1 800	53	410
P17	1,20	8,3	<0,2	23	13	<0,05	37	12	48
P18	1,20	7,3	<0,2	19	16	<0,05	74	10	45
Gamme de valeurs couramment observées dans les sols « ordinaires »		1 à 25	0,05 à 0,45	10 à 90	2 à 20	0,02 à 0,10	9 à 50	2 à 60	10 à 100
Gamme de valeurs observées dans le cas d'anomalies naturelles modérées		30 à 60	0,70 à 2	90 à 150	20 à 62	0,15 à 2,3	60 à 90	60 à 130	100 à 250
Gamme de valeurs observées dans le cas de fortes anomalies naturelles		60 à 284	2 à 46,3	150 à 3180	65 à 160	-	100 à 10180	130 à 2076	250 à 11426

Tableau 4 – Mesure des métaux dans les sols (mg/kg MS) – 18/11/16
DECONS SA – Vars-sur-Roseix (19)

Les résultats d'analyses en métaux montrent des teneurs hétérogènes.

Les teneurs les plus élevées sont observées :

- sur l'échantillon P15, prélevé sur la paroi ouest de la fouille, en cuivre ;
- sur l'échantillon P16, prélevé sur la paroi sud de la fouille, coté bascule, en cuivre et plomb.

2.2.3 **Recommandations**

Suite aux résultats d'analyses, nous avons recommandé la poursuite de l'excavation en profondeur au droit du P17 (teneur élevée en HCT) et vers l'ouest (teneurs élevées en HCT et cuivre pour P15).

L'excavation n'a pas pu être poursuivie vers le nord (au niveau de P13) du fait de la présence de la ligne haute-tension à proximité (moins de 2 m de la fouille) et vers le sud (au niveau de P16) du fait de la présence de la dalle béton de la bascule à proximité (environ 1 m de la fouille).

2.3 INTERVENTION DU 8 DECEMBRE 2016

2.3.1 Prélèvement des échantillons de sols

Les terres polluées ont été excavées vers l'ouest de la fouille (sur environ 3,00 m) et plus en profondeur au droit de la zone de l'échantillon P17.



Fouille excavée plus en profondeur



Fouille excavée vers l'ouest

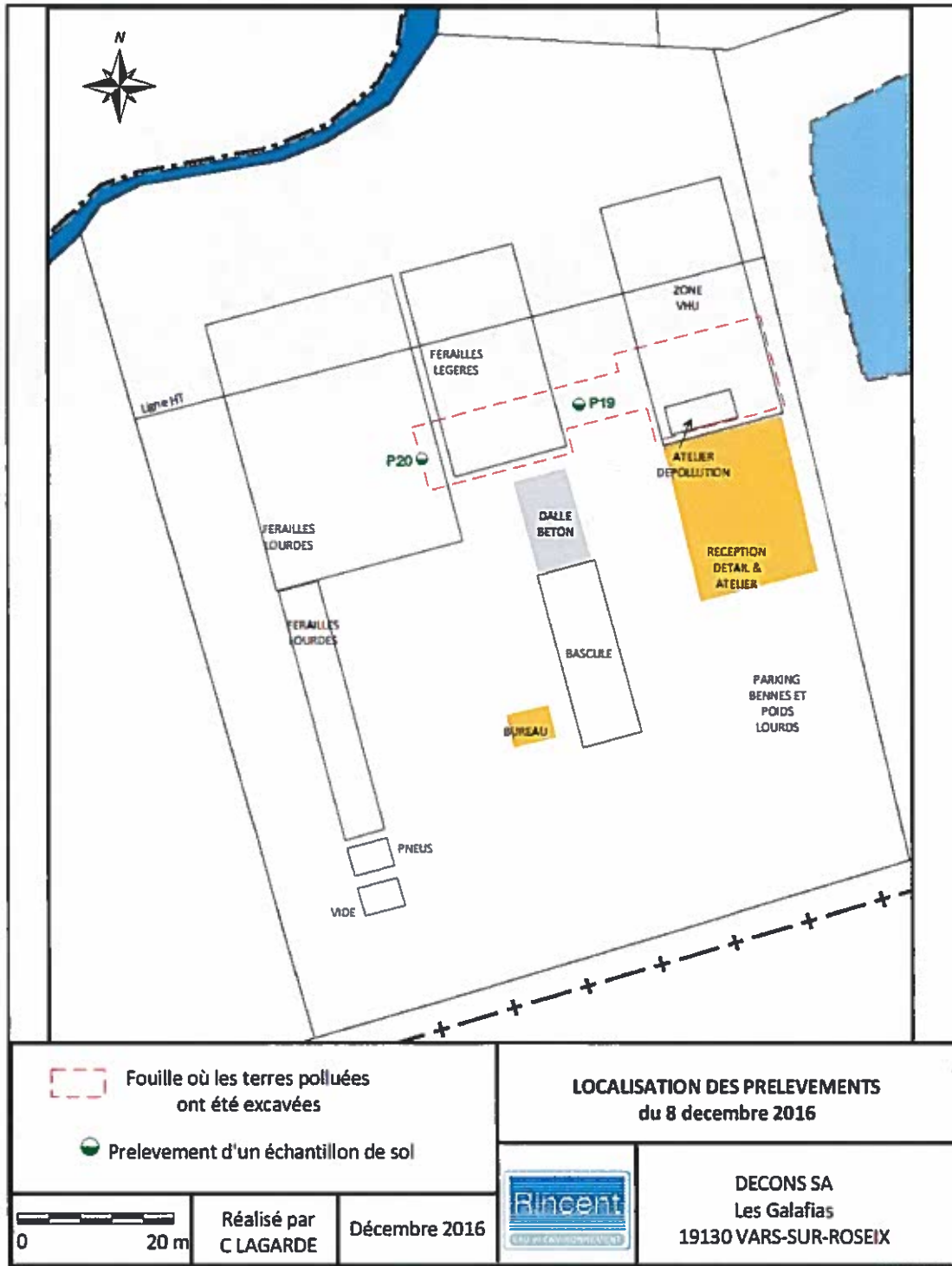
Notre intervention a consisté au prélèvement de 2 échantillons de sol :

- P19 correspondant au fond de fouille,
- P20 correspondant à la paroi ouest de la fouille.

Tous les prélèvements ont été réalisés avec les gants latex à usage unique.

Le plan de la figure ci-dessous représente un schéma de localisation des prélèvements.

Figure 3 – Localisation des prélèvements du 8 décembre 2016



2.3.2 Résultats analytiques

Les bordereaux analytiques sont présentés en annexe 1.

2.3.2.1 Analyse des hydrocarbures totaux - HCT

Le tableau suivant présente les résultats des analyses des hydrocarbures totaux effectuées sur les 2 échantillons de sols sélectionnés.

Échantillons	Profondeur (m)	Matière sèche (%)	Fractions carbonées				Hydrocarbures totaux C10-C40
			C10 – C12	C12 - C16	C16 – C21	C21 – C40	
P19	2,00	83,3	<5	<5	<5	<5	<20
P20	0,50 – 1,00	86,0	<5	<5	<5	31	30

Tableau 5 – Mesure des HCT dans les sols (mg/kg MS) – 08/12/16
DECONS SA – Vars-sur-Roseix (19)

Les résultats d'analyses des hydrocarbures totaux montrent une teneur faible pour l'échantillon P20 et inférieure à limite de quantification du laboratoire pour l'échantillon P19.

2.3.2.2 Analyse des éléments traces métalliques

Le tableau suivant présente les résultats d'analyses des Éléments Traces Métalliques réalisées sur les 2 échantillons de sols sélectionnés.

Echantillons	Profondeur (m)	Arsenic	Cadmium	Chrome	Cuivre	Mercure	Plomb	Nickel	Zinc
P19	2,00	6,6	<1	35	14	0,25	<50	25	120
P20	0,50 – 1,00	11	1,5	61	79	<0,25	150	53	320
Gamme de valeurs couramment observées dans les sols « ordinaires »		1 à 25	0,05 à 0,45	10 à 90	2 à 20	0,02 à 0,10	9 à 50	2 à 60	10 à 100
Gamme de valeurs observées dans le cas d'anomalies naturelles modérées		30 à 60	0,70 à 2	90 à 150	20 à 62	0,15 à 2,3	60 à 90	60 à 130	100 à 250
Gamme de valeurs observées dans le cas de fortes anomalies naturelles		60 à 284	2 à 46,3	150 à 3180	65 à 160	-	100 à 10180	130 à 2076	250 à 11426

Tableau 6 – Mesure des métaux dans les sols (mg/kg MS) – 08/12/16
 DECONS SA – Vars-sur-Roseix (19)

Les résultats d'analyses en métaux montrent des anomalies en cuivre, plomb et zinc pour l'échantillon P20 et des teneurs faibles pour tous les autres résultats.

2.3.3 **Recommandations**

Suite aux résultats d'analyses, nous ne recommandons aucune excavation complémentaire.

La fouille devra être remblayée par des matériaux sains.

Il faut noter que des teneurs résiduelles élevées seront encore présentes du fait de contraintes techniques pour les extraire :

- teneur élevée en HCT type huile au niveau de la paroi P13, du fait de la présence de la ligne haute-tension à proximité (moins de 2 m de la fouille),
- teneurs élevées en cuivre et plomb au niveau de la paroi P16, du fait de la présence de la dalle béton de la bascule à proximité (environ 1 m de la fouille).

Cependant, il n'y aura pas de risques sanitaires pour les futurs travailleurs, étant donné que ces substances sont peu ou pas volatiles et le fait qu'elles soient recouvertes par des matériaux sains.



3 CONCLUSION

Suite à la réalisation d'un plan de gestion réalisé par la société EGEH Rincem Environnement (voir dossier n°20142140 d'octobre 2014), sur le site appartenant à la société DECONS et situé au lieu-dit « Les Galafias » sur la commune de Vars-sur-Roseix (19), il a été préconisé une excavation des terres polluées en HCT et métaux au droit de l'ancien atelier de dépollution et de l'ancienne zone de ferrailles légères.

Durant les travaux de dépollution, nous avons prélevé des échantillons de sol au fond et en parois de fouilles le jeudi 20 octobre 2016, le vendredi 18 novembre 2016 et le jeudi 8 décembre 2016.

Au final, les terres ont été excavées sur une surface d'environ 425 m² et sur une profondeur de 1,00 à 1,30 m, à l'exception d'une zone qui a été curée jusqu'à 2,00 m.

Suite aux résultats d'analyses, il a été recommandé un remblaiement de la fouille avec des matériaux sains.

Cependant, des teneurs résiduelles élevées en HCT au droit de la paroi nord (en face du bâtiment) et en cuivre et plomb au droit de la paroi sud, à proximité de la bascule, n'ont pu être enlevées de fait de contraintes techniques.

Ces pollutions résiduelles, qui seront recouvertes par des matériaux sains, n'engendreront pas de risques sanitaires pour l'usage futur envisagé du site (commercial ou industriel).

Quelque soit l'évolution du site, ce recouvrement devra impérativement rester en place.

De plus, il faudra garder en mémoire la localisation de ces zones de pollution résiduelle, notamment lors de la vente du terrain (annexer le dossier à l'acte de vente).



DECONS SA
Les Galafias – 19130 VARS-SUR-ROSEIX
– Contrôle des sols après dépollution –

SOMMAIRE



ANNEXE 1 : RESULTATS ANALYTIQUES

ANNEXE 2 : PROGRAMME INRA-ASPITET



DECONS SA
Les Galafias – 19130 VARS-SUR-ROSEIX
– Contrôle des sols après dépollution –

ANNEXE 1

RESULTATS ANALYTIQUES



Rapport d'analyse

EGEH

Christophe LAGARDE

21 Rue Santos Dumont

ZI de Magré - BP40001

F-87001 LIMOGES CEDEX

Page 1 sur 20

Votre nom de Projet : Decons
Votre référence de Projet : 2016 10 26
Référence du rapport ALcontrol : 12401827, version: 1

Rotterdam, 25-10-2016

Cher(e) Madame/ Monsieur,

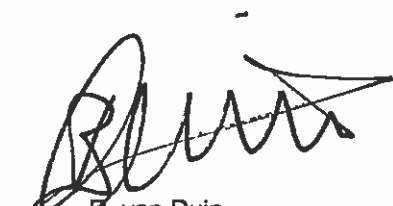
Veillez trouver ci-joint les résultats des analyses effectuées en laboratoire pour votre projet 2016 10 26. Le rapport reprend les descriptions des échantillons, le nom de projet et les analyses que vous avez indiqués sur le bon de commande. Les résultats rapportés se réfèrent uniquement aux échantillons analysés.

Ce rapport est constitué de 20 pages dont chromatogrammes si prévus, références normatives, informations sur les échantillons. Dans le cas d'une version 2 ou plus élevée, toute version antérieure n'est pas valable. Toutes les pages font partie intégrante de ce rapport, et seule une reproduction de l'ensemble du rapport est autorisée.

En cas de questions et/ou remarques concernant ce rapport, nous vous prions de contacter notre Service Client.

Toutes les analyses, à l'exception des analyses sous-traitées, sont réalisées par ALcontrol B.V., Steenhouwerstraat 15, Rotterdam, Pays Bas et / ou 99-101 Avenue Louis Roche, Gennevilliers, France.

Veillez recevoir, Madame/ Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.



R. van Duin
Laboratory Manager



EGEH
Christophe LAGARDE

Rapport d'analyse

Page 2 sur 20

Projet Decons
Référence du projet 2016 10 26
Réf. du rapport 12401827 - 1

Date de commande 20-10-2016
Date de début 21-10-2016
Rapport du 25-10-2016

Code	Matrice	Réf. échantillon					
001	Sol	P1					
002	Sol	P2					
003	Sol	P3					
004	Sol	P4					
005	Sol	P5					

Analyse	Unité	Q	001	002	003	004	005
broyage	-		#	#	#	#	
matière sèche	% massique	Q	88.5	88.4	87.2	86.6	82.6
METAUX							
arsenic	mg/kg MS	Q	24	14	36	32	8.2
cadmium	mg/kg MS	Q	1.6	0.29	1.00	6.0	0.95
chrome	mg/kg MS	Q	180	76	63	350	22
cuivre	mg/kg MS	Q	200	56	240	1400	37
mercure	mg/kg MS	Q	0.08	<0.05	0.10	0.40	<0.05
plomb	mg/kg MS	Q	600	86	440	5200	71
nickel	mg/kg MS	Q	63	39	49	210	16
zinc	mg/kg MS	Q	300	100	240	1100	84
HYDROCARBURES TOTAUX							
fraction C10-C12	mg/kg MS		9.5	<5	5.7	44	17
fraction C12-C16	mg/kg MS		76	<5	23	310	76
fraction C16-C21	mg/kg MS		130	<5	51	620	98
fraction C21-C40	mg/kg MS		460 ¹⁾	31 ¹⁾	480 ¹⁾	2400 ¹⁾	180 ¹⁾
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	Q	680	30	560	3400	370

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :





EGEH
Christophe LAGARDE

Rapport d'analyse

Page 3 sur 20

Projet Decons
Référence du projet 2016 10 26
Réf. du rapport 12401827 - 1

Date de commande 20-10-2016
Date de début 21-10-2016
Rapport du 25-10-2016

Commentaire

1 Présence de composants supérieurs à C40, cela n'influence pas le résultat rapporté

Paraphe : 



EGEH
Christophe LAGARDE

Rapport d'analyse

Page 4 sur 20

Projet Decons
Référence du projet 2016 10 26
Réf. du rapport 12401827 - 1

Date de commande 20-10-2016
Date de début 21-10-2016
Rapport du 25-10-2016

Code	Matrice	Réf. échantillon
006	Sol	P6
007	Sol	P7
008	Sol	P8
009	Sol	P9
010	Sol	P10

Analyse	Unité	Q	006	007	008	009	010
broyage	-			#	#	#	#
matière sèche	% massique Q		81.3	90.7	91.5	91.7	91.5
METAUX							
arsenic	mg/kg MS Q		11	18	35	<100 ²⁾	15
cadmium	mg/kg MS Q		1.4	1.9	1.8	<20 ²⁾	2.4
chrome	mg/kg MS Q		33	140	130	8700	85
cuivre	mg/kg MS Q		29	570	360	1300	640
mercure	mg/kg MS Q		<0.05	0.10	0.59	<5.0 ²⁾	0.08
plomb	mg/kg MS Q		46	670	970	2900	530
nickel	mg/kg MS Q		25	95	93	3800	56
zinc	mg/kg MS Q		100	420	540	7800	610
HYDROCARBURES TOTAUX							
fraction C10-C12	mg/kg MS		<5	6.4	<5	6.7	6.1
fraction C12-C16	mg/kg MS		<5	42	22	22	38
fraction C16-C21	mg/kg MS		9.9	170	200	87	120
fraction C21-C40	mg/kg MS		490 ¹⁾	1000 ¹⁾	610 ¹⁾	440 ¹⁾	370 ¹⁾
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS Q		500	1200	830	560	530

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe : 





EGEH
Christophe LAGARDE

Rapport d'analyse

Page 5 sur 20

Projet Decons
Référence du projet 2016 10 26
Réf. du rapport 12401827 - 1

Date de commande 20-10-2016
Date de début 21-10-2016
Rapport du 25-10-2016

Commentaire

- 1 Présence de composants supérieurs à C40, cela n'influence pas le résultat rapporté
- 2 Limite de quantification élevée en raison d'une dilution nécessaire.

Paraphe : 



EGEH
Christophe LAGARDE

Rapport d'analyse

Page 6 sur 20

Projet Decons
Référence du projet 2016 10 26
Réf. du rapport 12401827 - 1

Date de commande 20-10-2016
Date de début 21-10-2016
Rapport du 25-10-2016

Code	Matrice	Réf. échantillon
011	Sol	P11
012	Sol	P12

Analyse	Unité	Q	011	012
matière sèche	% massique Q		88.8	87.4
METAUX				
arsenic	mg/kg MS Q		14	7.7
cadmium	mg/kg MS Q		0.38	0.86
chrome	mg/kg MS Q		25	24
cuivre	mg/kg MS Q		33	2000
mercure	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05
plomb	mg/kg MS Q		72	190
nickel	mg/kg MS Q		12	14
zinc	mg/kg MS Q		110	140
HYDROCARBURES TOTAUX				
fraction C10-C12	mg/kg MS		<5	<5
fraction C12-C16	mg/kg MS		<5	<5
fraction C16-C21	mg/kg MS		<5	10
fraction C21-C40	mg/kg MS		36	57 ¹⁾
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS Q		35	65

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :





EGEH
Christophe LAGARDE

Rapport d'analyse

Page 7 sur 20

Projet Decons
Référence du projet 2016 10 26
Réf. du rapport 12401827 - 1

Date de commande 20-10-2016
Date de début 21-10-2016
Rapport du 25-10-2016

Commentaire

1 Présence de composants supérieurs à C40, cela n'influence pas le résultat rapporté

Paraphe : 



EGEH
Christophe LAGARDE

Rapport d'analyse

Page 8 sur 20

Projet Decons
Référence du projet 2016 10 26
Réf. du rapport 12401827 - 1

Date de commande 20-10-2016
Date de début 21-10-2016
Rapport du 25-10-2016

Analyse	Matrice	Référence normative
broyage	Sol	Méthode interne
matière sèche	Sol	Sol: Equivalent à ISO 11465 et equivalent à NEN-EN 15934. Sol (AS3000): Conforme à AS3010-2 et équivalente à NEN-EN 15934
arsenic	Sol	Méthode interne (destruction conforme à NEN 6961, analyse conforme à NEN-EN-ISO 17294-2 et conforme à CEN/TS 16171)
cadmium	Sol	Idem
chrome	Sol	Idem
cuivre	Sol	Idem
mercure	Sol	Idem
plomb	Sol	Idem
nickel	Sol	Idem
zinc	Sol	Idem
fraction C10-C12	Sol	Méthode interne (extraction acétone hexane, purification, analyse par GC-FID)
fraction C12-C16	Sol	Idem
fraction C16-C21	Sol	Idem
fraction C21-C40	Sol	Idem
hydrocarbures totaux C10-C40	Sol	équivalent à NEN-EN-ISO 16703

Code	Code barres	Date de réception	Date prélèvement	Flaconnage
001	V7131681	21-10-2016	20-10-2016	ALC201
002	V7131682	21-10-2016	20-10-2016	ALC201
003	V7131680	21-10-2016	20-10-2016	ALC201
004	V7131676	21-10-2016	20-10-2016	ALC201
005	V7131674	21-10-2016	20-10-2016	ALC201
006	V7131677	21-10-2016	20-10-2016	ALC201
007	V7131670	21-10-2016	20-10-2016	ALC201
008	V7131668	21-10-2016	20-10-2016	ALC201
009	V7131657	21-10-2016	20-10-2016	ALC201
010	V7131661	21-10-2016	20-10-2016	ALC201
011	V7131658	21-10-2016	20-10-2016	ALC201
012	V7131672	21-10-2016	20-10-2016	ALC201

Paraphe :





EGEH
Christophe LAGARDE

Rapport d'analyse

Page 9 sur 20

Projet Decons
Référence du projet 2016 10 26
Réf. du rapport 12401827 - 1

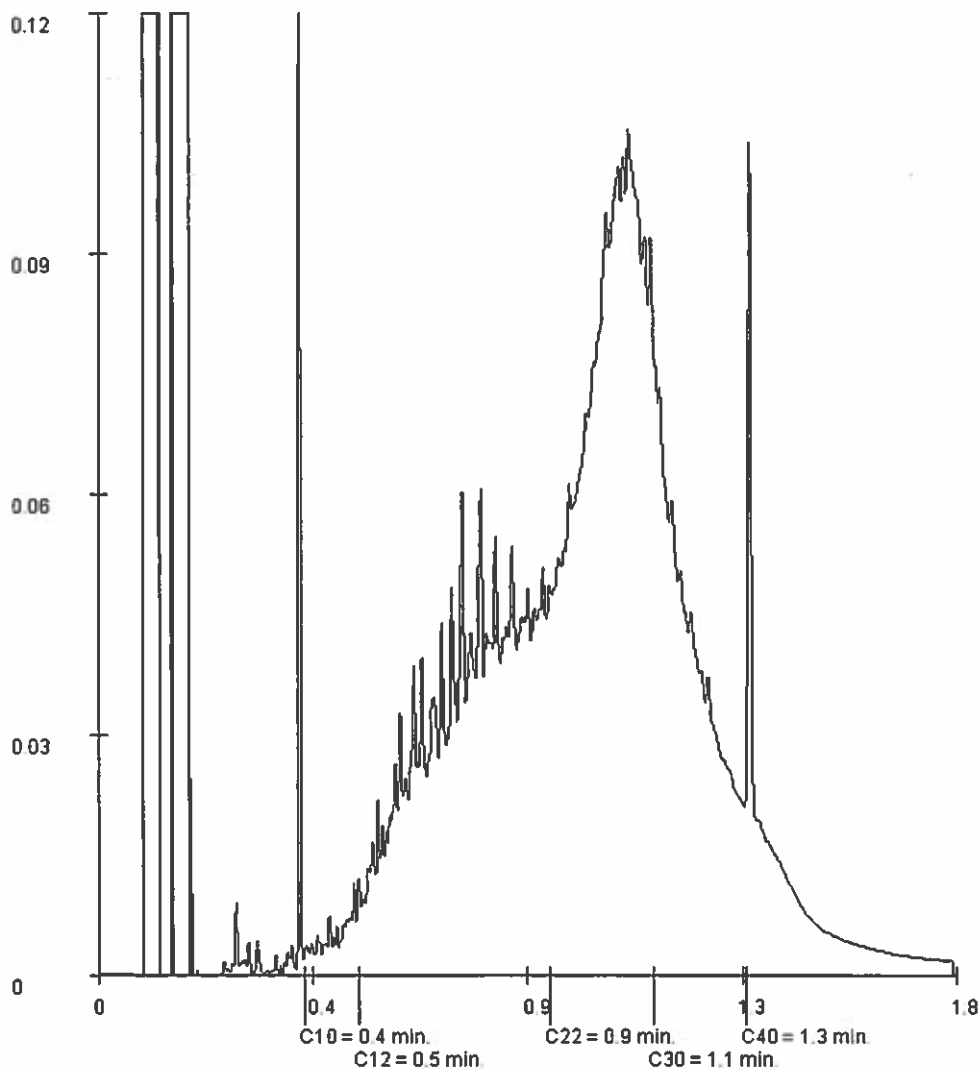
Date de commande 20-10-2016
Date de début 21-10-2016
Rapport du 25-10-2016

Référence de l'échantillon: 001
Information relative aux échantillons P1

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





EGEH
Christophe LAGARDE

Rapport d'analyse

Page 10 sur 20

Projet Decons
Référence du projet 2016 10 26
Réf. du rapport 12401827 - 1

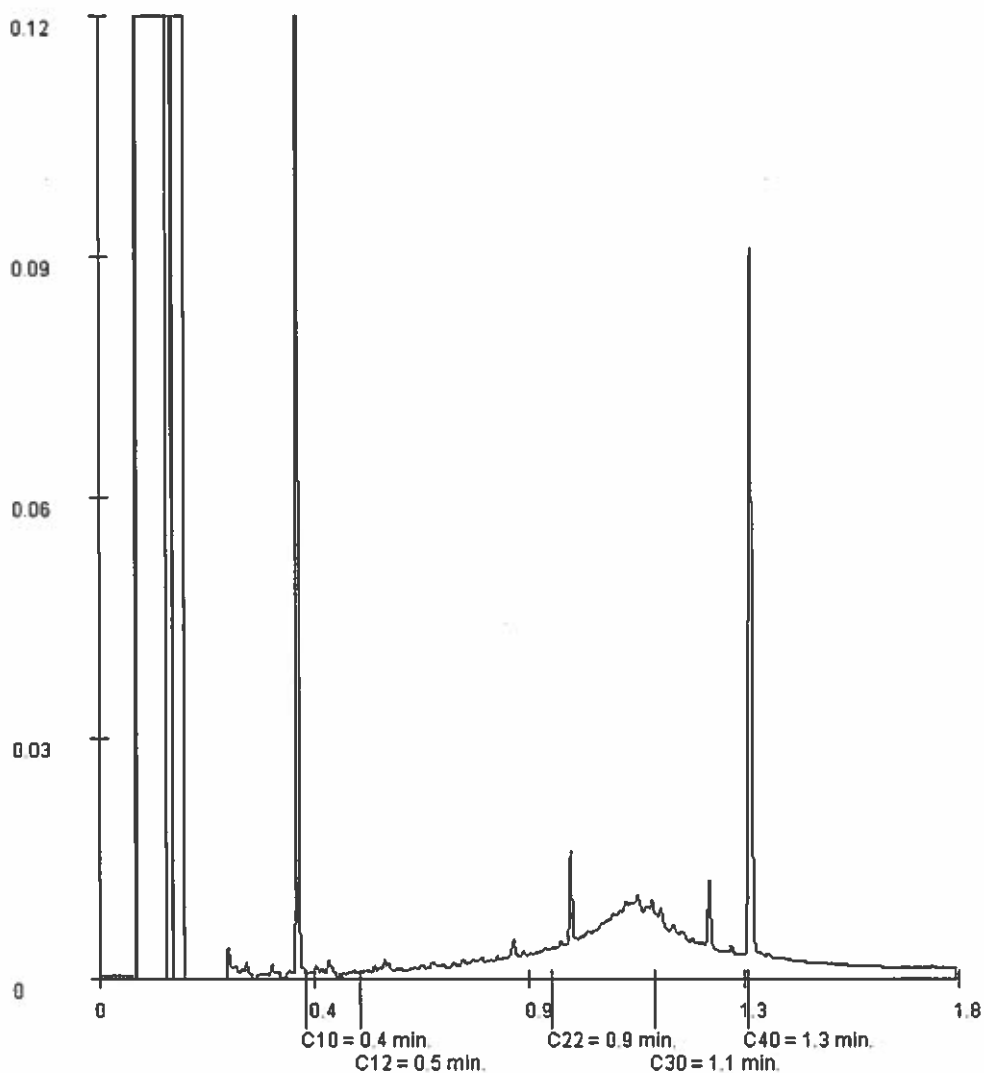
Date de commande 20-10-2016
Date de début 21-10-2016
Rapport du 25-10-2016

Référence de l'échantillon: 002
Information relative aux échantillons P2

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





EGEH
Christophe LAGARDE

Rapport d'analyse

Page 11 sur 20

Projet Decons
Référence du projet 2016 10 26
Réf. du rapport 12401827 - 1

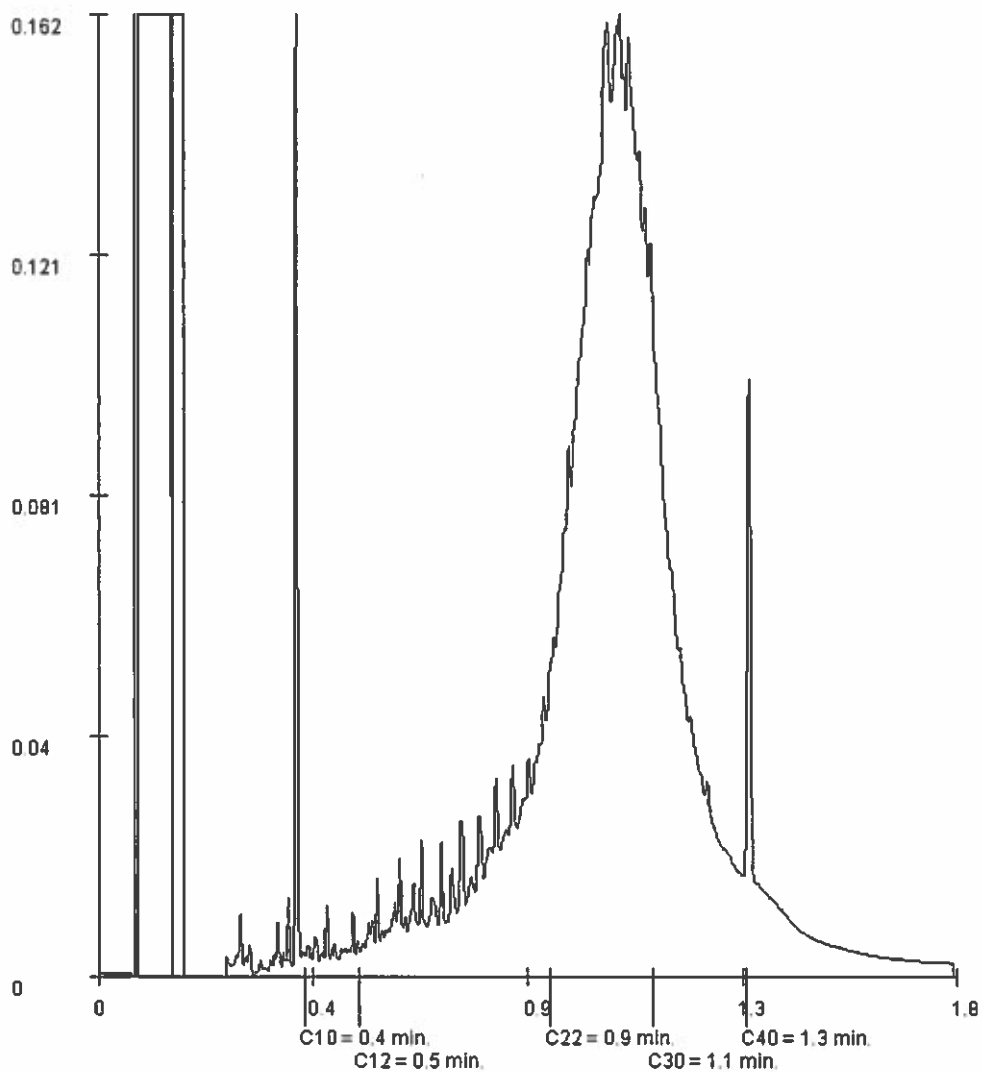
Date de commande 20-10-2016
Date de début 21-10-2016
Rapport du 25-10-2016

Référence de l'échantillon: 003
Information relative aux échantillons P3

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





EGEH
Christophe LAGARDE

Rapport d'analyse

Projet Decons
Référence du projet 2016 10 26
Réf. du rapport 12401827 - 1

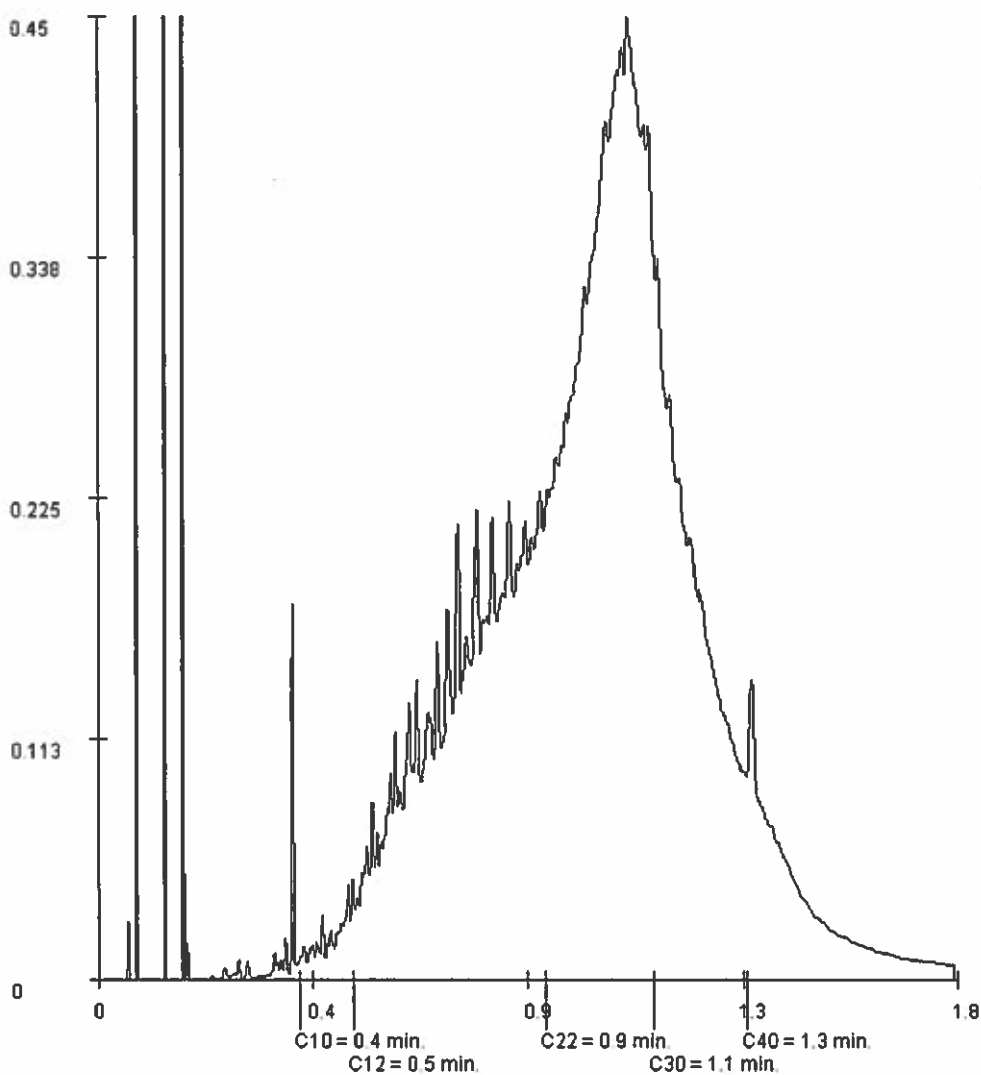
Date de commande 20-10-2016
Date de début 21-10-2016
Rapport du 25-10-2016

Référence de l'échantillon: 004
Information relative aux échantillons P4

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





EGEH
Christophe LAGARDE

Rapport d'analyse

Projet Decons
Référence du projet 2016 10 26
Réf. du rapport 12401827 - 1

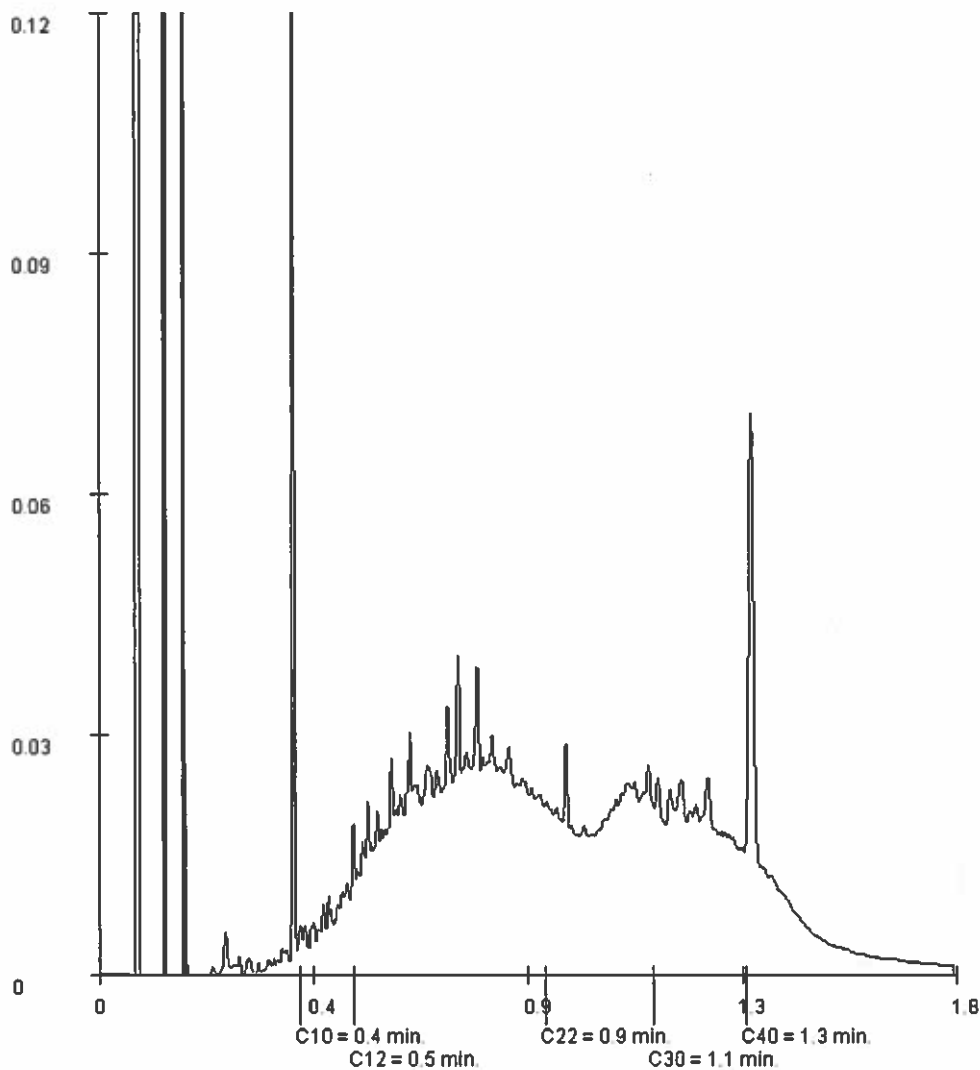
Date de commande 20-10-2016
Date de début 21-10-2016
Rapport du 25-10-2016

Référence de l'échantillon: 005
Information relative aux échantillons P5

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





EGEH
Christophe LAGARDE

Rapport d'analyse

Projet Decons
Référence du projet 2016 10 26
Réf. du rapport 12401827 - 1

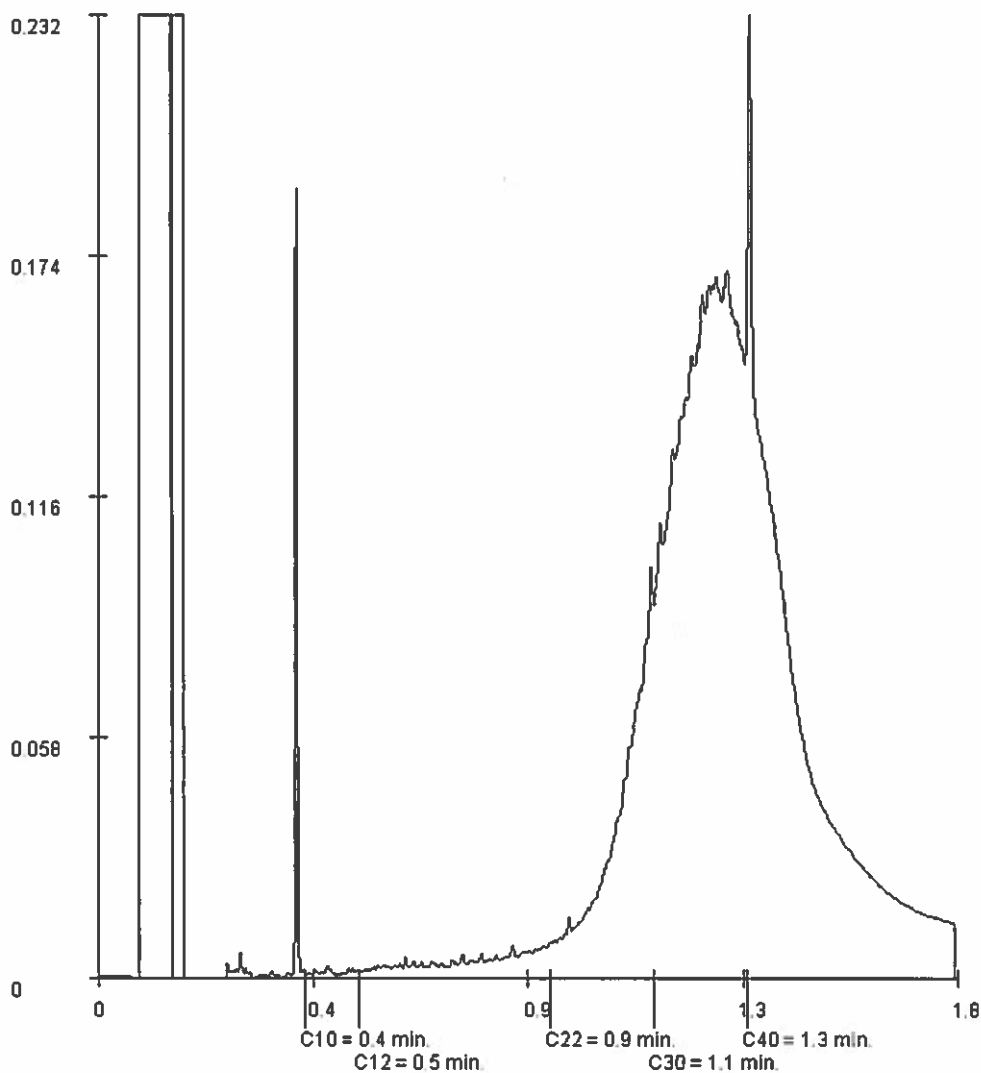
Date de commande 20-10-2016
Date de début 21-10-2016
Rapport du 25-10-2016

Référence de l'échantillon: 006
Information relative aux échantillons P6

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





Projet Decons
Référence du projet 2016 10 26
Réf. du rapport 12401827 - 1

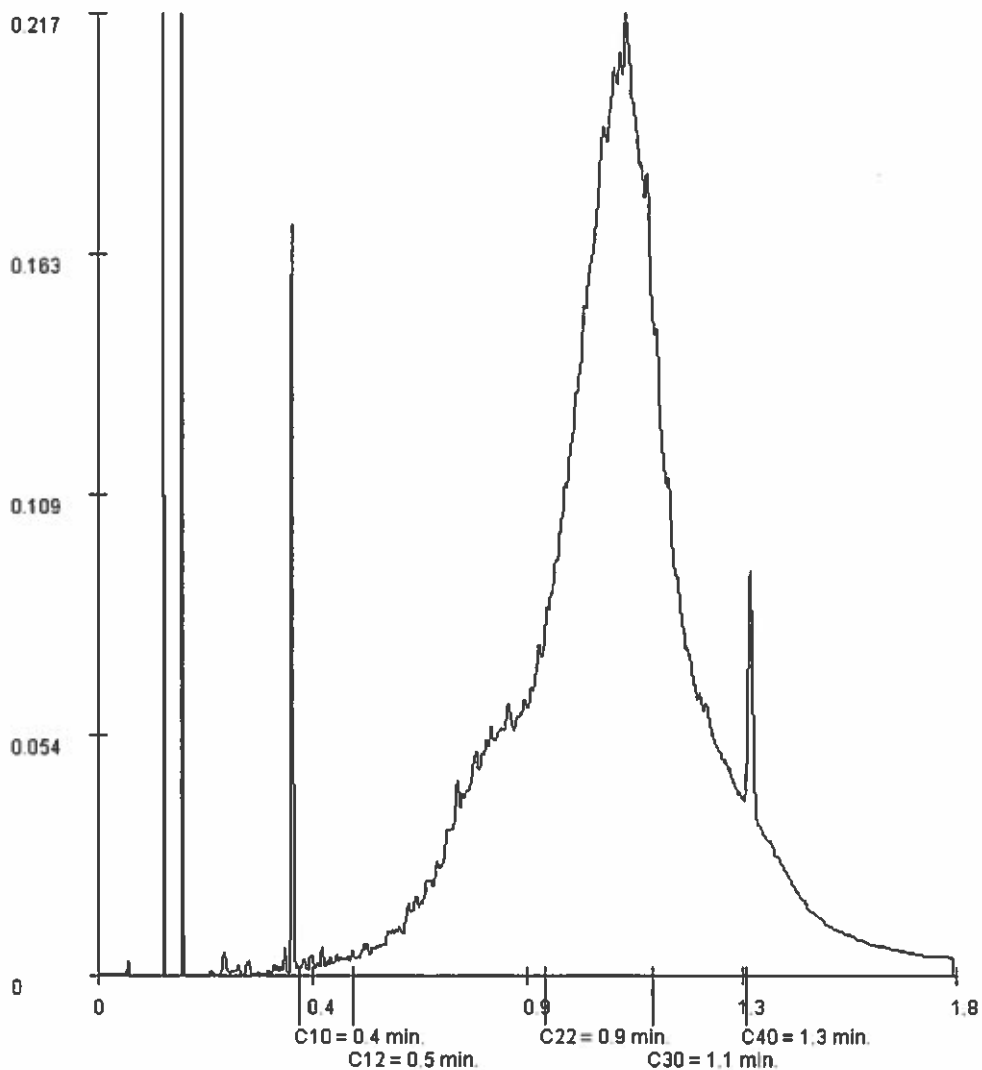
Date de commande 20-10-2016
Date de début 21-10-2016
Rapport du 25-10-2016

Référence de l'échantillon: 007
Information relative aux échantillons P7

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





EGEH
Christophe LAGARDE

Rapport d'analyse

Projet Decons
Référence du projet 2016 10 26
Réf. du rapport 12401827 - 1

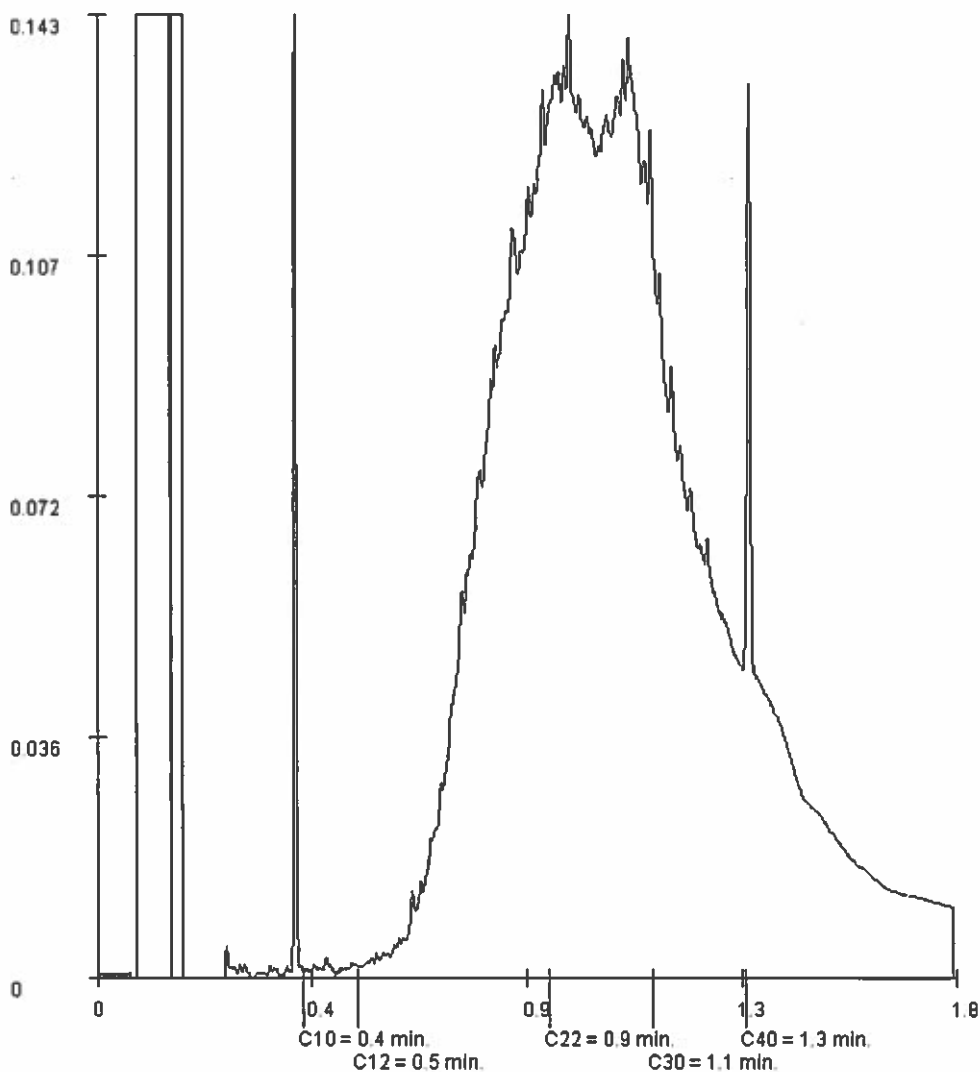
Date de commande 20-10-2016
Date de début 21-10-2016
Rapport du 25-10-2016

Référence de l'échantillon: 008
Information relative aux échantillons P8

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





EGEH
Christophe LAGARDE

Rapport d'analyse

Page 17 sur 20

Projet Decons
Référence du projet 2016 10 26
Réf. du rapport 12401827 - 1

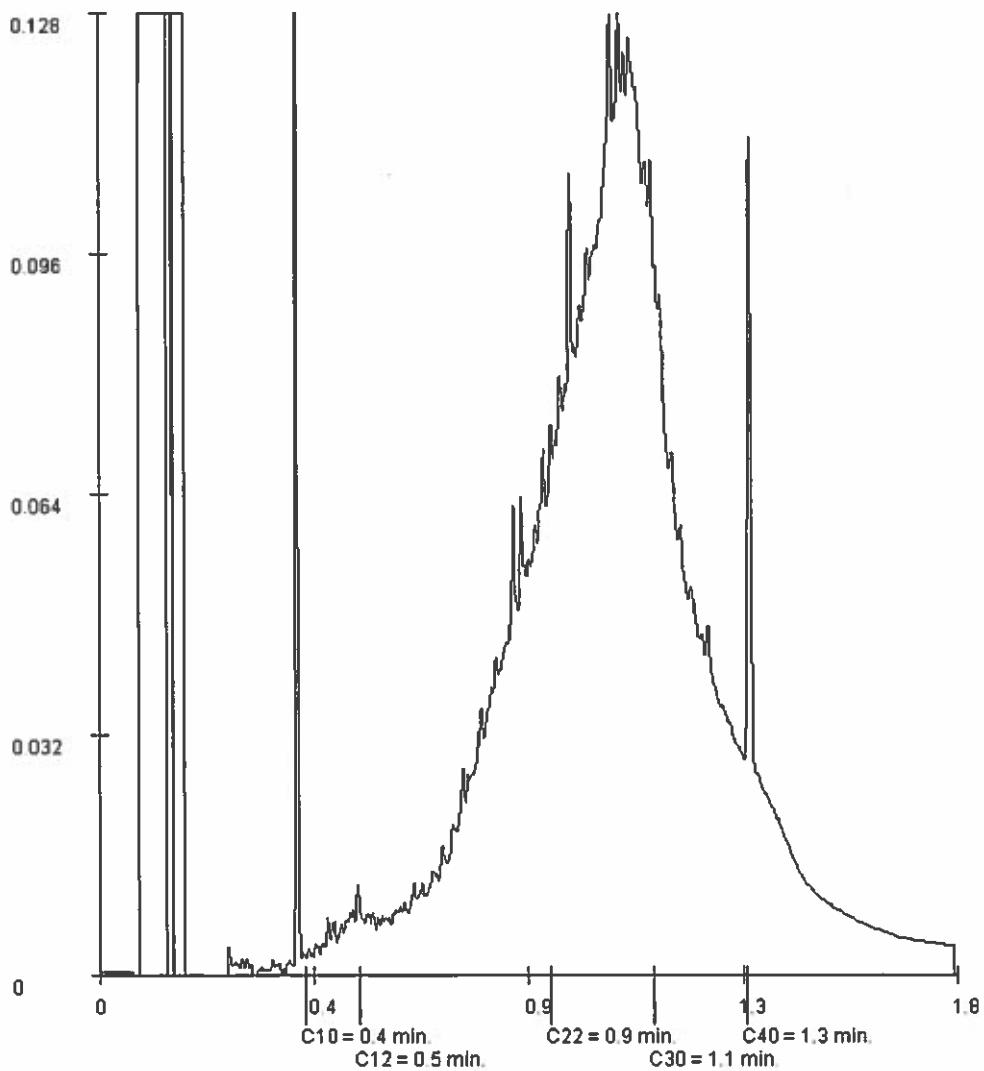
Date de commande 20-10-2016
Date de début 21-10-2016
Rapport du 25-10-2016

Référence de l'échantillon: 009
Information relative aux échantillons P9

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





EGEH
Christophe LAGARDE

Rapport d'analyse

Page 18 sur 20

Projet Decons
Référence du projet 2016 10 26
Réf. du rapport 12401827 - 1

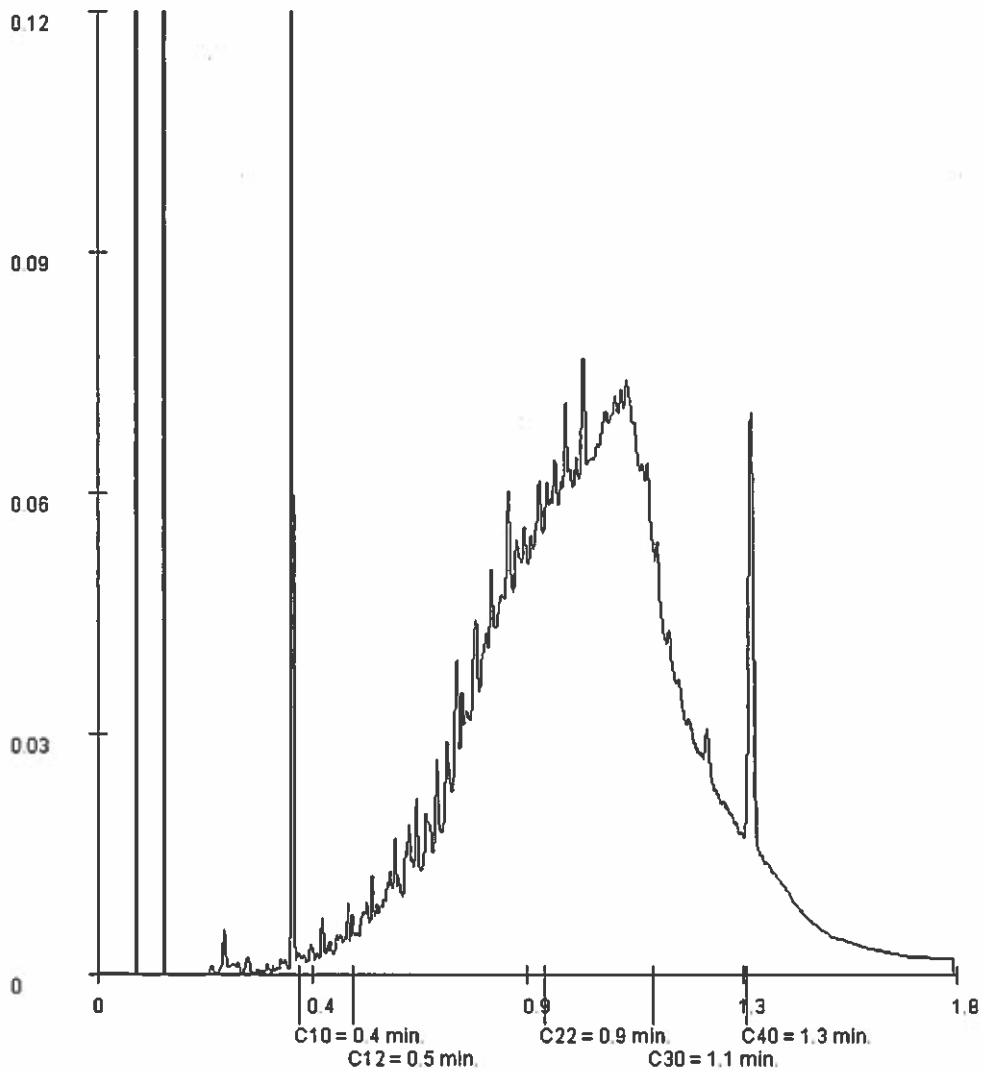
Date de commande 20-10-2016
Date de début 21-10-2016
Rapport du 25-10-2016

Référence de l'échantillon: 010
Information relative aux échantillons P10

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





EGEH
Christophe LAGARDE

Rapport d'analyse

Page 19 sur 20

Projet Decons
Référence du projet 2016 10 26
Réf. du rapport 12401827 - 1

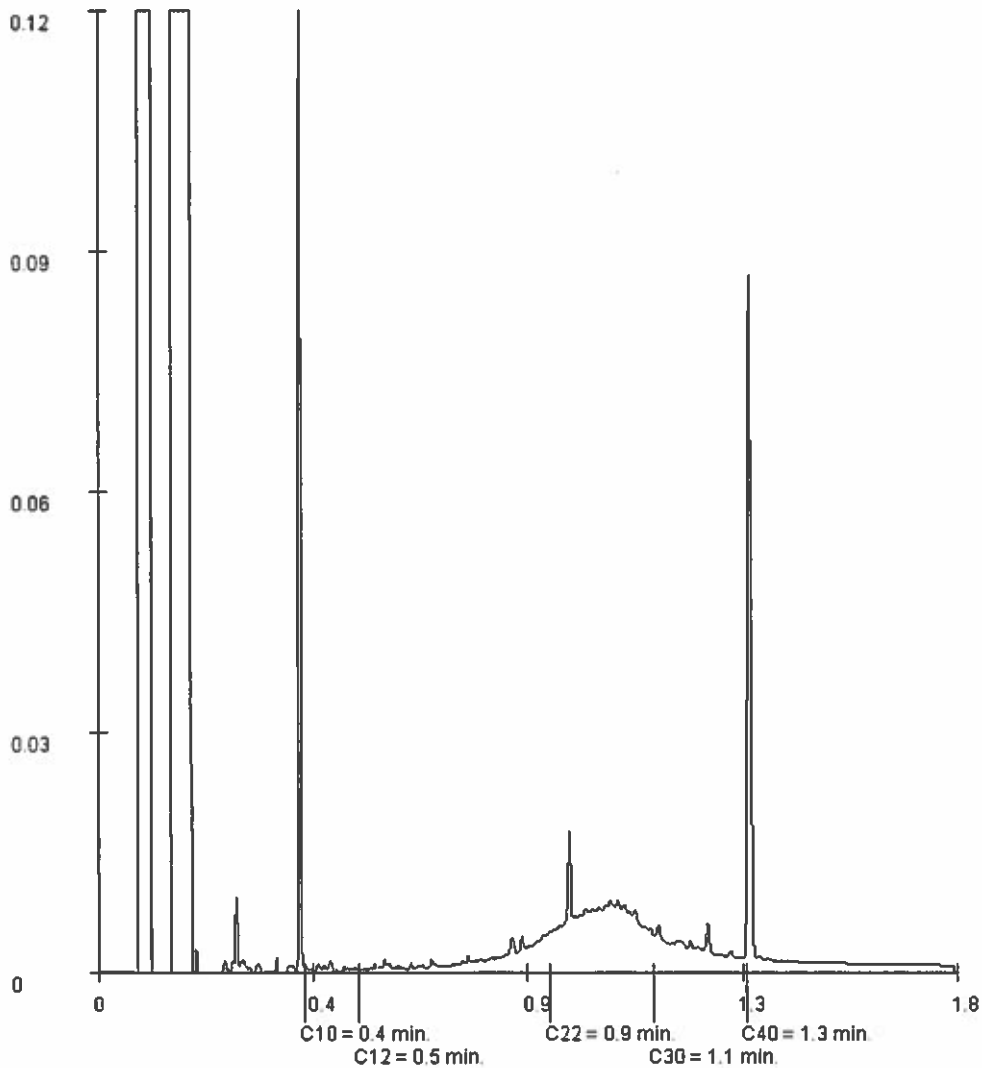
Date de commande 20-10-2016
Date de début 21-10-2016
Rapport du 25-10-2016

Référence de l'échantillon: 011
Information relative aux échantillons P11

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





EGEH
Christophe LAGARDE

Rapport d'analyse

Page 20 sur 20

Projet Decons
Référence du projet 2016 10 26
Réf. du rapport 12401827 - 1

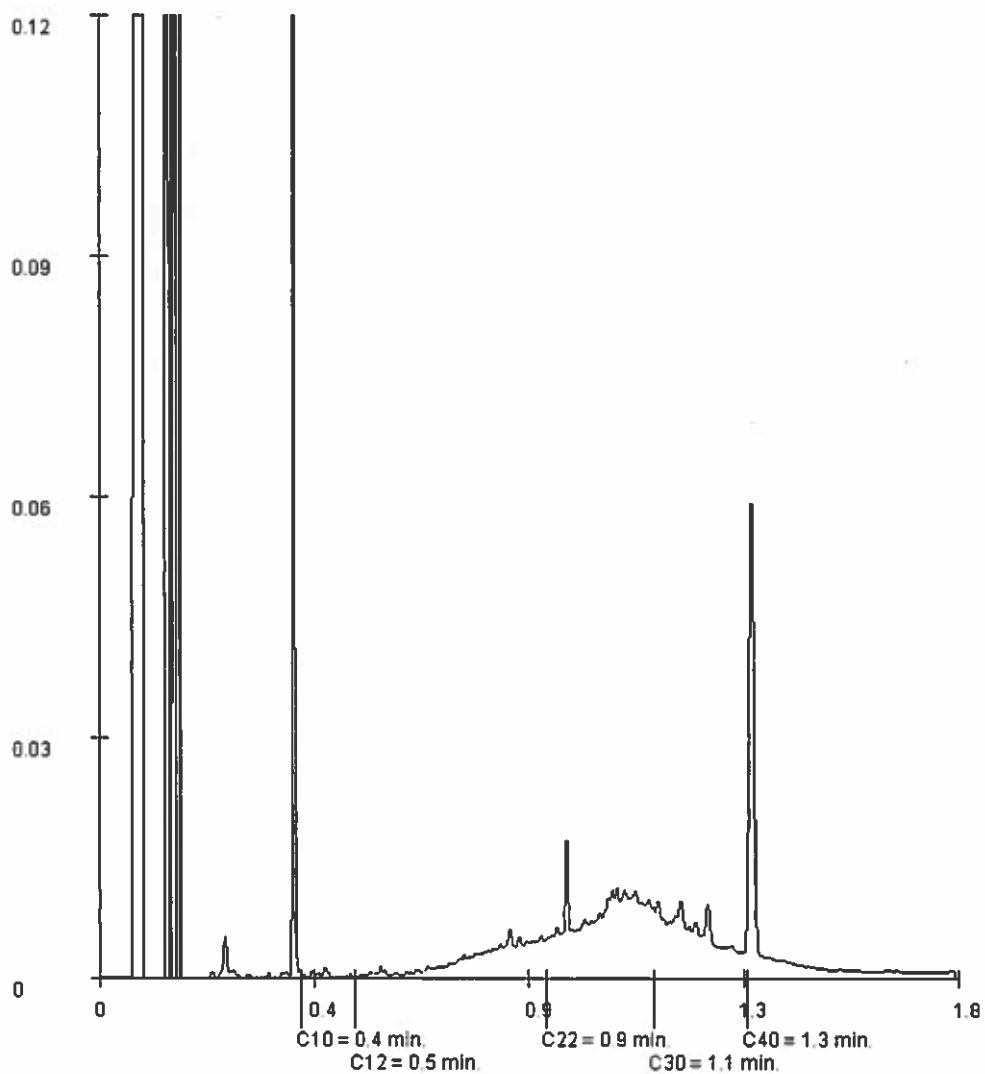
Date de commande 20-10-2016
Date de début 21-10-2016
Rapport du 25-10-2016

Référence de l'échantillon: 012
Information relative aux échantillons P12

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





Rapport d'analyse

EGEH

Christophe LAGARDE

21 Rue Santos Dumont

ZI de Magré - BP40001

F-87001 LIMOGES CEDEX

Page 1 sur 11

Votre nom de Projet : Decons
Votre référence de Projet : 2016 11 06
Référence du rapport ALcontrol : 12421307, version: 1

Rotterdam, 25-11-2016

Cher(e) Madame/ Monsieur,

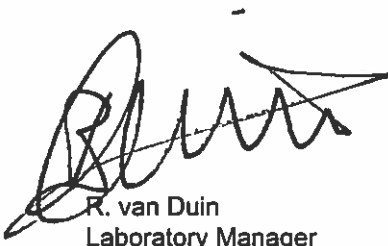
Veillez trouver ci-joint les résultats des analyses effectuées en laboratoire pour votre projet 2016 11 06. Le rapport reprend les descriptions des échantillons, le nom de projet et les analyses que vous avez indiqués sur le bon de commande. Les résultats rapportés se réfèrent uniquement aux échantillons analysés.

Ce rapport est constitué de 11 pages dont chromatogrammes si prévus, références normatives, informations sur les échantillons. Dans le cas d'une version 2 ou plus élevée, toute version antérieure n'est pas valable. Toutes les pages font partie intégrante de ce rapport, et seule une reproduction de l'ensemble du rapport est autorisée.

En cas de questions et/ou remarques concernant ce rapport, nous vous prions de contacter notre Service Client.

Toutes les analyses, à l'exception des analyses sous-traitées, sont réalisées par ALcontrol B.V., Steenhouwerstraat 15, Rotterdam, Pays Bas et / ou 99-101 Avenue Louis Roche, Gennevilliers, France.

Veillez recevoir, Madame/ Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.



R. van Duin
Laboratory Manager



EGEH
Christophe LAGARDE

Rapport d'analyse

Page 2 sur 11

Projet Decons
Référence du projet 2016 11 06
Réf. du rapport 12421307 - 1

Date de commande 18-11-2016
Date de début 21-11-2016
Rapport du 25-11-2016

Code	Matrice	Réf. échantillon					
001	Sol	P13					
002	Sol	P14					
003	Sol	P15					
004	Sol	P16					
005	Sol	P17					

Analyse	Unité	Q	001	002	003	004	005
broyage	-		#	#		#	
matière sèche	% massique Q		86.5	81.2	78.4	84.1	77.3
METAUX							
arsenic	mg/kg MS Q		25	15	12	16	8.3
cadmium	mg/kg MS Q		1.6	1.0	2.6	1.6	<0.2
chrome	mg/kg MS Q		53	52	44	55	23
cuivre	mg/kg MS Q		100	110	220	990	13
mercure	mg/kg MS Q		0.07	0.07	0.07	0.14	<0.05
plomb	mg/kg MS Q		240	290	390	1800	37
nickel	mg/kg MS Q		47	31	35	53	12
zinc	mg/kg MS Q		230	310	500	410	48
HYDROCARBURES TOTAUX							
fraction C10-C12	mg/kg MS		77 ¹⁾	<5	25	<5	130 ¹⁾
fraction C12-C16	mg/kg MS		390	14	98	<5	370
fraction C16-C21	mg/kg MS		770	66	210	30	1200
fraction C21-C40	mg/kg MS		1300 ²⁾	330 ²⁾	630 ²⁾	280 ²⁾	1700 ²⁾
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS Q		2500	410	960	310	3400

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :





EGEH
Christophe LAGARDE

Rapport d'analyse

Page 3 sur 11

Projet Decons
Référence du projet 2016 11 06
Réf. du rapport 12421307 - 1

Date de commande 18-11-2016
Date de début 21-11-2016
Rapport du 25-11-2016

Commentaire

- 1 Présence de composants inférieurs à C10, cela n'influence pas le résultat rapporté
- 2 Présence de composants supérieurs à C40, cela n'influence pas le résultat rapporté

Paraphe :



EGEH
Christophe LAGARDE

Rapport d'analyse

Page 4 sur 11

Projet Decons
Référence du projet 2016 11 06
Réf. du rapport 12421307 - 1

Date de commande 18-11-2016
Date de début 21-11-2016
Rapport du 25-11-2016

Code	Matrice	Réf. échantillon
------	---------	------------------

006	Sol	P18
-----	-----	-----

Analyse	Unité	Q	006
---------	-------	---	-----

matière sèche	% massique Q		84.1
---------------	--------------	--	------

METAUX

arsenic	mg/kg MS	Q	7.3
cadmium	mg/kg MS	Q	<0.2
chrome	mg/kg MS	Q	19
cuivre	mg/kg MS	Q	16
mercure	mg/kg MS	Q	<0.05
plomb	mg/kg MS	Q	74
nickel	mg/kg MS	Q	10
zinc	mg/kg MS	Q	45

HYDROCARBURES TOTAUX

fraction C10-C12	mg/kg MS		<5
fraction C12-C16	mg/kg MS		<5
fraction C16-C21	mg/kg MS		<5
fraction C21-C40	mg/kg MS		6.0
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	Q	<20

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe : 





EGEH
Christophe LAGARDE

Rapport d'analyse

Page 5 sur 11

Projet Decons
Référence du projet 2016 11 06
Réf. du rapport 12421307 - 1

Date de commande 18-11-2016
Date de début 21-11-2016
Rapport du 25-11-2016

Analyse	Matrice	Référence normative
broyage	Sol	Méthode interne
matière sèche	Sol	Sol: Equivalent à ISO 11465 et equivalent à NEN-EN 15934. Sol (AS3000); Conforme à AS3010-2 et équivalente à NEN-EN 15934
arsenic	Sol	Méthode interne (destruction conforme à NEN 6961, analyse conforme à NEN-EN-ISO 17294-2 et conforme à CEN/TS 16171)
cadmium	Sol	Idem
chrome	Sol	Idem
cuivre	Sol	Idem
mercure	Sol	Idem
plomb	Sol	Idem
nickel	Sol	Idem
zinc	Sol	Idem
fraction C10-C12	Sol	Méthode interne (extraction acétone hexane, purification, analyse par GC-FID)
fraction C12-C16	Sol	Idem
fraction C16-C21	Sol	Idem
fraction C21-C40	Sol	Idem
hydrocarbures totaux C10-C40	Sol	équivalent à NEN-EN-ISO 16703

Code	Code barres	Date de réception	Date prélèvement	Flaconnage
001	V7130082	19-11-2016	18-11-2016	ALC201
002	V7130085	19-11-2016	18-11-2016	ALC201
003	V7130087	19-11-2016	18-11-2016	ALC201
004	V7130083	19-11-2016	18-11-2016	ALC201
005	V7130077	19-11-2016	18-11-2016	ALC201
006	V7130078	19-11-2016	18-11-2016	ALC201

Paraphe :





EGEH
Christophe LAGARDE

Rapport d'analyse

Page 6 sur 11

Projet Decons
Référence du projet 2016 11 06
Réf. du rapport 12421307 - 1

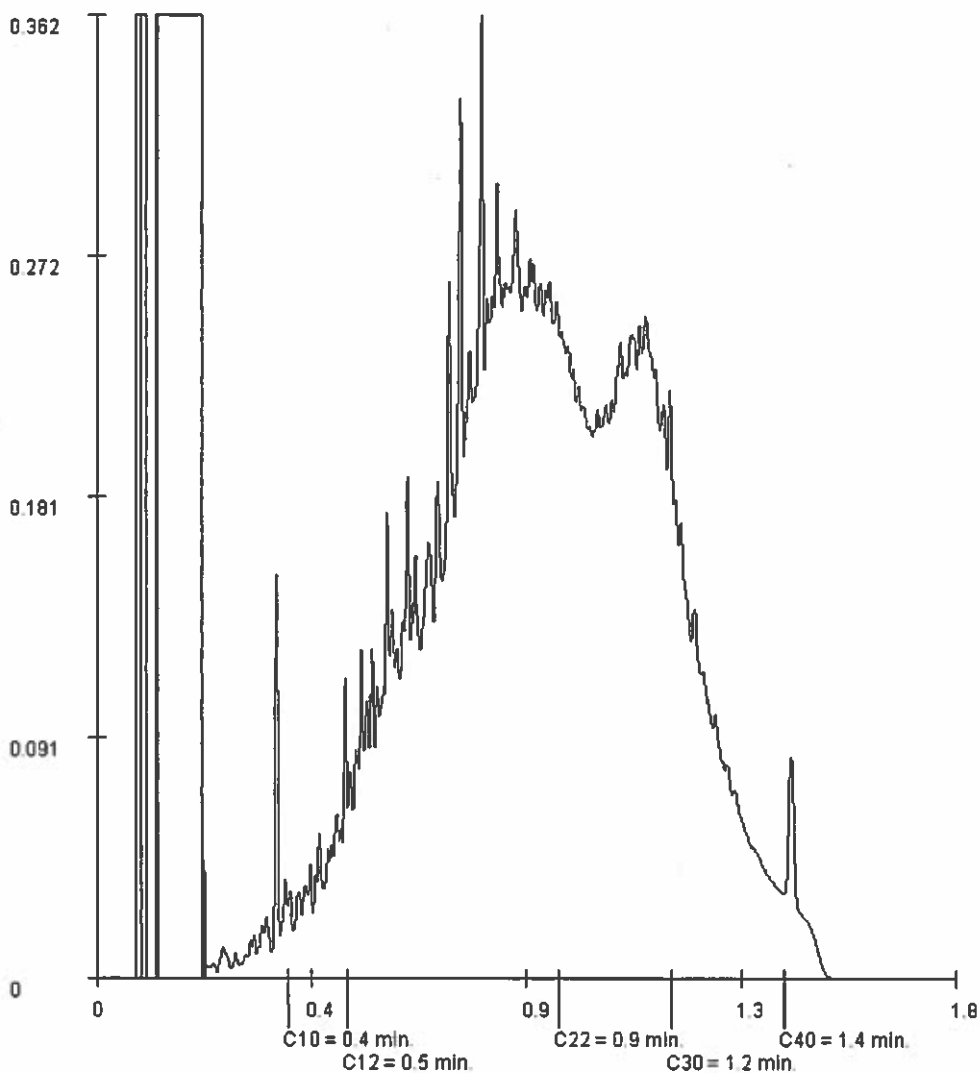
Date de commande 18-11-2016
Date de début 21-11-2016
Rapport du 25-11-2016

Référence de l'échantillon: 001
Information relative aux échantillons P13

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





EGEH
Christophe LAGARDE

Rapport d'analyse

Page 7 sur 11

Projet Decons
Référence du projet 2016 11 06
Réf. du rapport 12421307 - 1

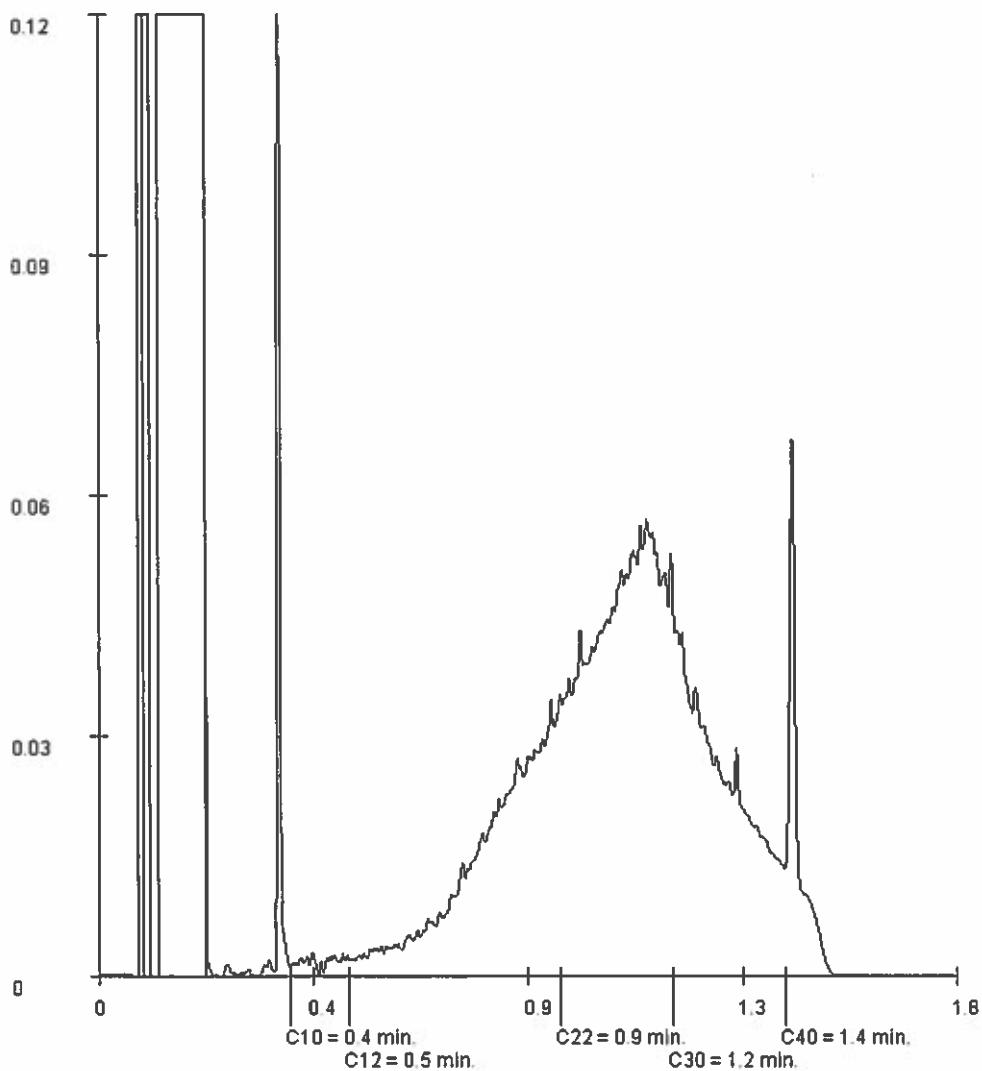
Date de commande 18-11-2016
Date de début 21-11-2016
Rapport du 25-11-2016

Référence de l'échantillon: 002
Information relative aux échantillons P14

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :



EGEH
Christophe LAGARDE

Rapport d'analyse

Projet Decons
Référence du projet 2016 11 06
Réf. du rapport 12421307 - 1

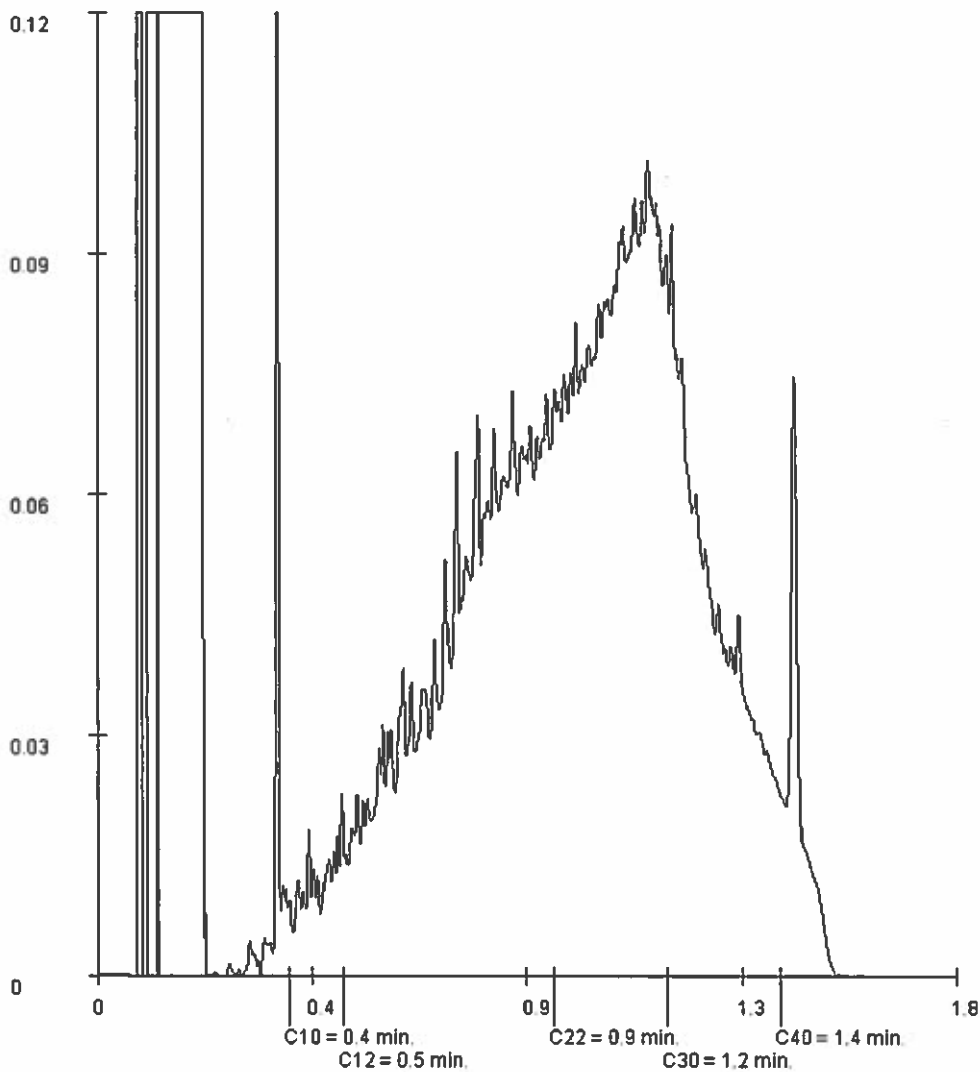
Date de commande 18-11-2016
Date de début 21-11-2016
Rapport du 25-11-2016

Référence de l'échantillon: 003
Information relative aux échantillons P15

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





EGEH
Christophe LAGARDE

Rapport d'analyse

Page 9 sur 11

Projet Decons
Référence du projet 2016 11 06
Réf. du rapport 12421307 - 1

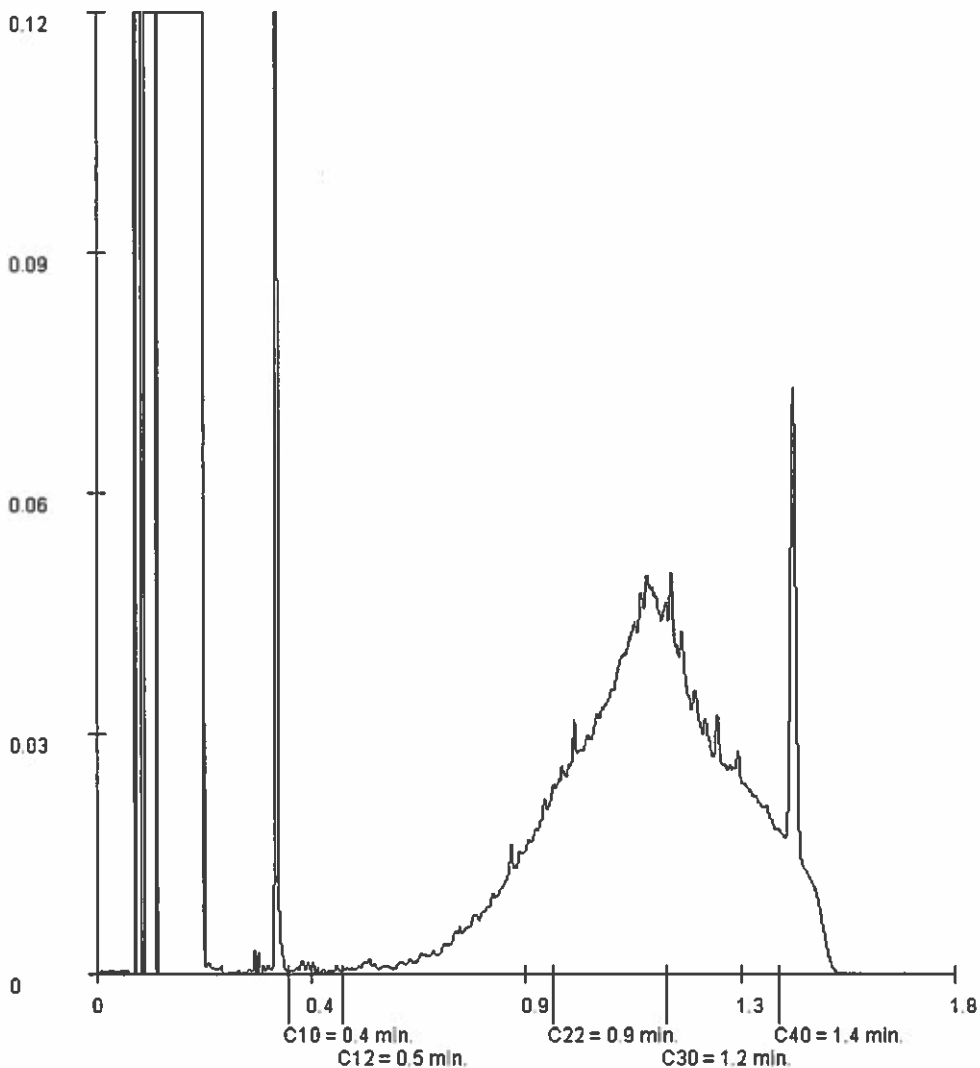
Date de commande 18-11-2016
Date de début 21-11-2016
Rapport du 25-11-2016

Référence de l'échantillon: 004
Information relative aux échantillons P16

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





EGEH
Christophe LAGARDE

Rapport d'analyse

Projet Decons
Référence du projet 2016 11 06
Réf. du rapport 12421307 - 1

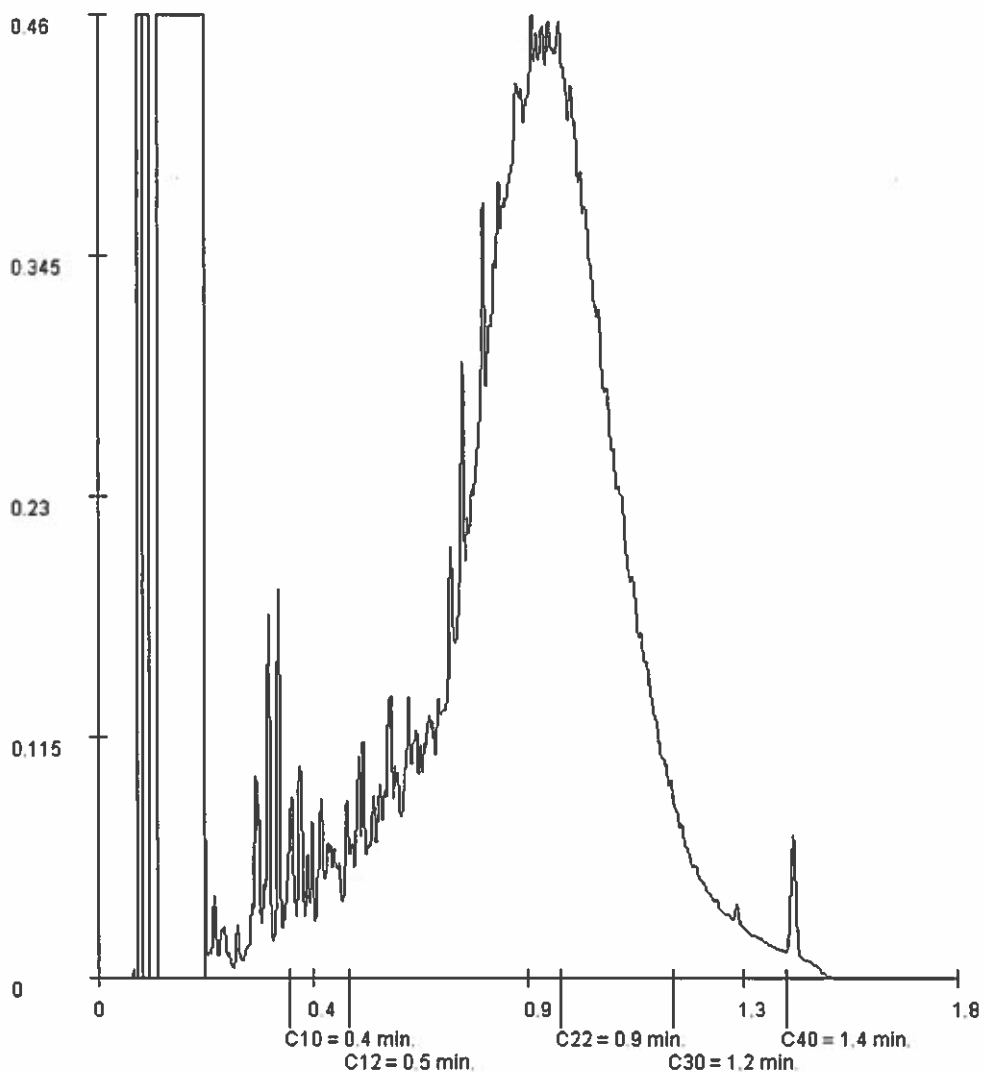
Date de commande 18-11-2016
Date de début 21-11-2016
Rapport du 25-11-2016

Référence de l'échantillon: 005
Information relative aux échantillons P17

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





EGEH
Christophe LAGARDE

Rapport d'analyse

Projet Decons
Référence du projet 2016 11 06
Réf. du rapport 12421307 - 1

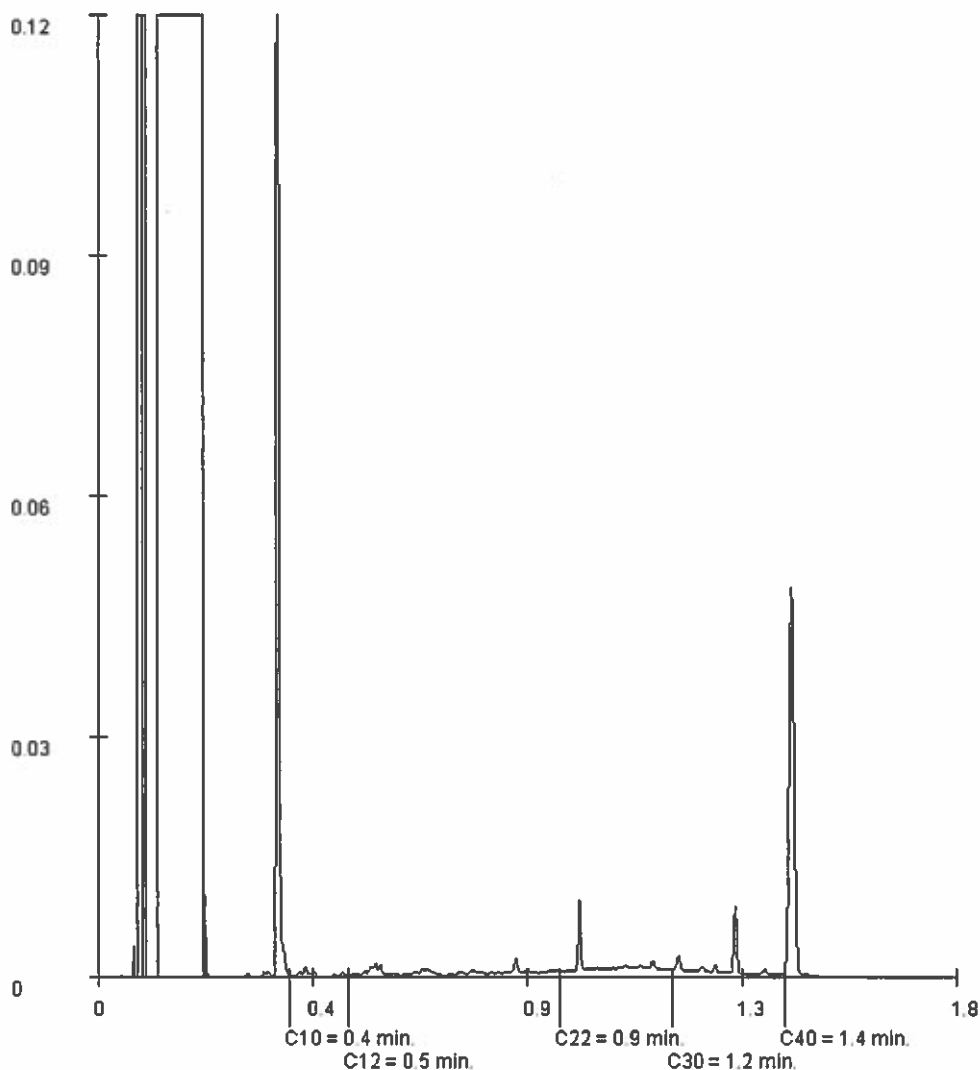
Date de commande 18-11-2016
Date de début 21-11-2016
Rapport du 25-11-2016

Référence de l'échantillon: 006
Information relative aux échantillons P18

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





Rapport d'analyse

EGEH

Christophe LAGARDE

21 Rue Santos Dumont

ZI de Magré - BP40001

F-87001 LIMOGES CEDEX

Page 1 sur 5

Votre nom de Projet : DECONS
Votre référence de Projet : 2016 12 05
Référence du rapport ALcontrol : 12435655, version: 1

Rotterdam, 15-12-2016

Cher(e) Madame/ Monsieur,


Veillez trouver ci-joint les résultats des analyses effectuées en laboratoire pour votre projet 2016 12 05. Le rapport reprend les descriptions des échantillons, le nom de projet et les analyses que vous avez indiqués sur le bon de commande. Les résultats rapportés se réfèrent uniquement aux échantillons analysés.

Ce rapport est constitué de 5 pages dont chromatogrammes si prévus, références normatives, informations sur les échantillons. Dans le cas d'une version 2 ou plus élevée, toute version antérieure n'est pas valable. Toutes les pages font partie intégrante de ce rapport, et seule une reproduction de l'ensemble du rapport est autorisée.

En cas de questions et/ou remarques concernant ce rapport, nous vous prions de contacter notre Service Client.

Toutes les analyses, à l'exception des analyses sous-traitées, sont réalisées par ALcontrol B.V., Steenhouwerstraat 15, Rotterdam, Pays Bas et / ou 99-101 Avenue Louis Roche, Gennevilliers, France.

Veillez recevoir, Madame/ Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.



R. van Duin
Laboratory Manager



EGEH
Christophe LAGARDE

Rapport d'analyse

Page 2 sur 5

Projet DECONS
Référence du projet 2016 12 05
Réf. du rapport 12435655 - 1

Date de commande 08-12-2016
Date de début 09-12-2016
Rapport du 15-12-2016

Code	Matrice	Réf. échantillon
001	Sol	P19
002	Sol	P20

Analyse	Unité	Q	001	002
matière sèche	% massique Q		83.3	86.0
METALX				
arsenic	mg/kg MS Q		6.6	11
cadmium	mg/kg MS Q		<1.0 ^{h)}	1.5
chrome	mg/kg MS Q		35	61
cuivre	mg/kg MS Q		14	79
mercure	mg/kg MS Q		<0.25 ^{h)}	<0.25 ^{h)}
plomb	mg/kg MS Q		<50 ^{h)}	150
nickel	mg/kg MS Q		25	53
zinc	mg/kg MS Q		120	320
HYDROCARBURES TOTAUX				
fraction C10-C12	mg/kg MS		<5	<5
fraction C12-C16	mg/kg MS		<5	<5
fraction C16-C21	mg/kg MS		<5	<5
fraction C21-C40	mg/kg MS		<5	31
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS Q		<20	30

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe : 





EGEH
Christophe LAGARDE

Rapport d'analyse

Page 3 sur 5

Projet DECONS
Référence du projet 2016 12 05
Réf. du rapport 12435655 - 1

Date de commande 08-12-2016
Date de début 09-12-2016
Rapport du 15-12-2016

Commentaire

1 Limite de quantification élevée en raison d'une dilution nécessaire.

Paraphe :



EGEH
Christophe LAGARDE

Rapport d'analyse

Page 4 sur 5

Projet DECONS
Référence du projet 2016 12 05
Réf. du rapport 12435655 - 1

Date de commande 08-12-2016
Date de début 09-12-2016
Rapport du 15-12-2016

Analyse	Matrice	Référence normative
matière sèche	Sol	Sol: Equivalent à ISO 11465 et equivalent à NEN-EN 15934. Sol (AS3000): Conforme à AS3010-2 et équivalente à NEN-EN 15934
arsenic	Sol	Méthode interne (destruction conforme à NEN 6961, analyse conforme à NEN-EN-ISO 17294-2 et conforme à CEN/TS 16171)
cadmium	Sol	Idem
chrome	Sol	Idem
cuivre	Sol	Idem
mercure	Sol	Idem
plomb	Sol	Idem
nickel	Sol	Idem
zinc	Sol	Idem
fraction C10-C12	Sol	Méthode interne (extraction acétone hexane, purification, analyse par GC-FID)
fraction C12-C16	Sol	Idem
fraction C16-C21	Sol	Idem
fraction C21-C40	Sol	Idem
hydrocarbures totaux C10-C40	Sol	équivalent à NEN-EN-ISO 16703

Code	Code barres	Date de réception	Date prélèvement	Flaconnage
001	V7130718	09-12-2016	08-12-2016	ALC201
002	V7130734	09-12-2016	08-12-2016	ALC201

Paraphe :





EGEH
Christophe LAGARDE

Rapport d'analyse

Page 5 sur 5

Projet DECONS
Référence du projet 2016 12 05
Réf. du rapport 12435655 - 1

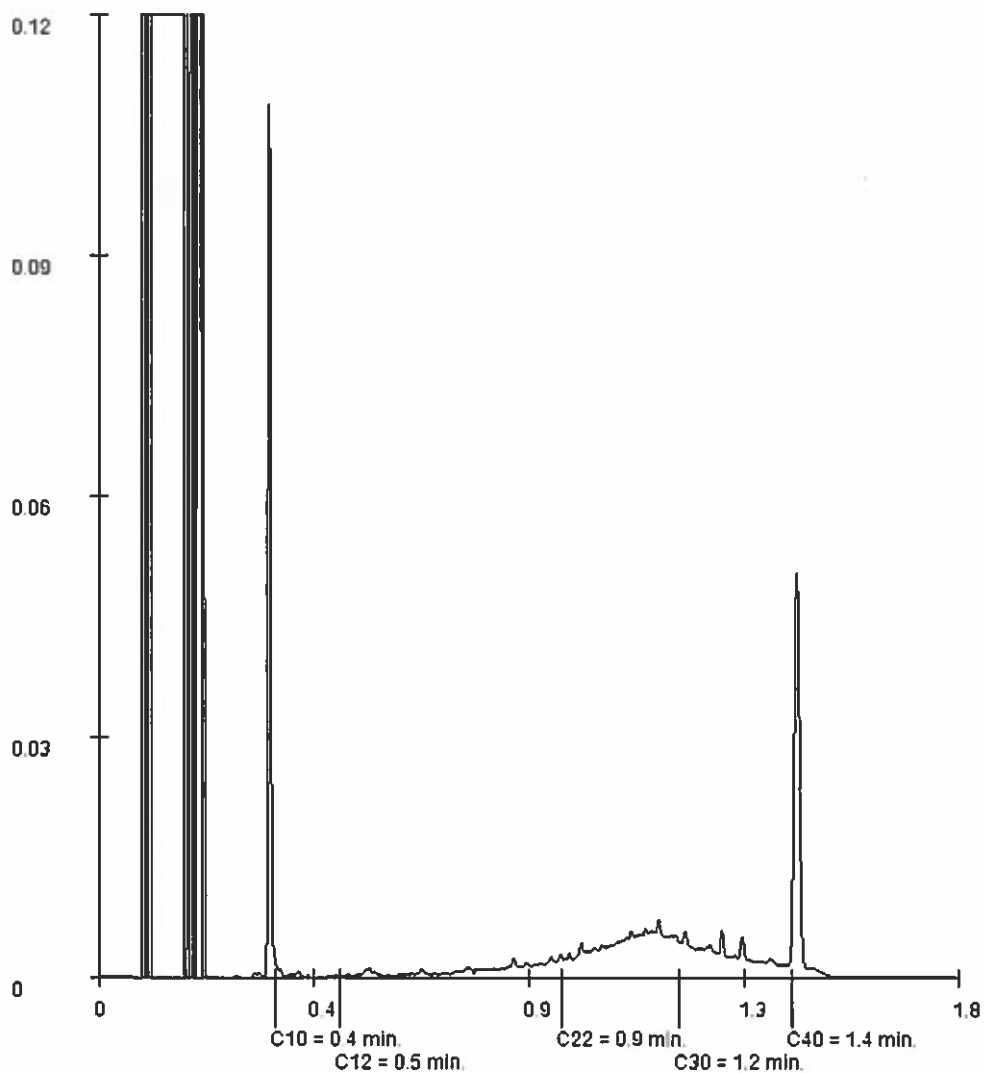
Date de commande 08-12-2016
Date de début 09-12-2016
Rapport du 15-12-2016

Référence de l'échantillon: 002
Information relative aux échantillons P20

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





DECONS SA
Les Galafias – 19130 VARS-SUR-ROSEIX
– Contrôle des sols après dépollution –

ANNEXE 2

PROGRAMME INRA ASPITET

Information sur les éléments traces dans les sols en France

Page d'accueil

► Teneurs totales en éléments traces dans les sols (France) ●●●●●

▼ Gammes de valeurs "ordinaires" et d'anomalies naturelles

Les gammes de valeurs présentées ci-dessous correspondent à divers horizons de sols, pas seulement les horizons de surface labourés. Les teneurs sont exprimées en mg/kg de "terre fine" (< 2 mm). Les numéros entre parenthèses renvoient à des types de sols effectivement analysés, succinctement décrits et localisés ci-dessous.

aaa	gamme de valeurs couramment observées dans les sols "ordinaires" de toutes granulométries	gamme de valeurs observées dans le cas d'anomalies naturelles modérées	gamme de valeurs observées dans le cas de fortes anomalies naturelles
As	1,0 à 25,0	30 à 60 (1)	60 à 284 (1)
Cd	0,05 à 0,45	0,70 à 2,0 (1)(2)(3)(4)	2,0 à 46,3 (1)(2)(4)
Cr	10 à 90	90 à 150 (1)(2)(3)(4)(5)	150 à 3180 (1)(2)(3)(4)(5)(8)(9)
Co	2 à 23	23 à 90 (1)(2)(3)(4)(8)	105 à 148 (1)
Cu	2 à 20	20 à 62 (1)(4)(5)(8)	65 à 160 (8)
Hg	0,02 à 0,10	0,15 à 2,3	a
Ni	2 à 60	60 à 130 (1)(3)(4)(5)	130 à 2076 (1)(4)(5)(8)(9)
Pb	9 à 50	60 à 90 (1)(2)(3)(4)	100 à 10180 (1)(3)
Se	0,10 à 0,70	0,8 à 2,0 (6)	2,0 à 4,5 (7)
Tl	0,10 à 1,7	2,5 à 4,4 (1)	7,0 à 55,0 (1)
Zn	10 à 100	100 à 250 (1)(2)	250 à 11426 (1)(3)

(1) zones de "métallotectes" à fortes minéralisations (à plomb, zinc, barytine, fluor, pyrite, antimoine) au contact entre bassins sédimentaires et massifs cristallins. Notamment roches liasiques et sols associés de la bordure nord et nord-est du Morvan (Yonne, Côte d'Or).

- (2) sols argileux développés sur certains calcaires durs du Jurassique moyen et supérieur (Bourgogne, Jura).
- (3) paléosols ferrallitiques du Poitou ("terres rouges").
- (4) sols développés dans des "argiles à chailles" (Nièvre, Yonne, Indre).
- (5) sols limono-sableux du Pays de Gex (Ain) et du Plateau Suisse.
- (6) "bornais" de la région de Poitiers (horizons profonds argileux).
- (7) sols tropicaux de Guadeloupe.
- (8) sols d'altération d'amphibolites (région de La Châtre - Indre).
- (9) matériaux d'altération d'amphibolites (région de La Châtre - Indre)

.....

Page d'accueil



INRA

<http://etm.orleans.inra.fr/gammes3.htm>